Institut national de recherches archéologiques préventives

Inrap

Rapport de Diagnostic

Nord - Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des charmes

Occupations rurales de l'âge du Bronze au Moyen Âge.

par

Vaiana Vincent

Inrap Nord-Picardie
octobre 2014

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport de Diagnostic

Code Patriarche 157666
Code INSEE 62360
Nr site Non communiqué
Arrêté de prescription 14/126
Système d'information -
Code Inrap D108192

Nord - Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des charmes

Occupations rurales de l'âge du Bronze au Moyen Âge.

par

Vaiana Vincent

avec la collaboration de

Marc Canonne
Véronique Devred

Inrap Nord-Picardie
518 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

octobre 2014

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

8 Fiche signalétique
9 Mots-clefs des thesaurus
10 Intervenants
11 Notice scientifique
12 Localisation de l'opération
13 Fiche cadastrale
14 Arrêté de désignation
16 Arrêté de prescription
19 Projet scientifique d'intervention

Résultats

23 **1. Présentation de l'opération**

23 **1. 1 Origine du projet et de l'intervention**
23 **1.2 État des connaissances**
23 1.2.1 Localisation géographique et topographique
24 1.2.2 Contexte géomorphologique
27 1.2.3 Contexte archéologique
31 **1.3 Objectifs et méthode mise en œuvre**
31 1.3.1 Techniques de sondage
31 1.3.2 Contraintes
31 1.3.3 Protocole d'enregistrement
31 1.3.4 Réalisation de l'opération
33 1.3.5 L'archivage des données

33 **2. Résultats, l'occupation archéologique**

37 **2.1 Une occupation de l'âge du Bronze Final**
40 **2.2 Une unique fosse carolingienne**
41 **2.3 Fosses et parcellaires du XII^e siècle**
43 **2.4 Fond de parcelle du XIII^e siècle**

51 **3. Étude de la céramique (V. Vincent)**

51 **3.1 Les productions**
52 **3.2 Aspect chronologique**
52 3.2.1 Le matériel protohistorique
53 3.2.2 Du carolingien ponctuel
54 3.2.3 Le Moyen Âge classique

58 **Conclusion**

59 Bibliographie

Inventaires techniques

65 Inventaire des tranchées
65 Inventaire des extensions
65 Inventaire des sondages
65 Inventaire des prélèvements
66 Inventaire des unités stratigraphiques
69 Inventaire du mobilier
71 Inventaire de la documentation écrite
71 Inventaire de la documentation graphique
71 Inventaire de la documentation numérique
72 Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Index des figures

23 Fig.1 : Panorama du versant, réalisé à partir de plusieurs photographies, prises du bas du terrain.

24 Fig.2 : Situation du diagnostic : entre plateau et plaine maritime, perspective lidar vue en perspective vers l'ouest, MNT Lidar littoral (Dreal) complété par la Bdalti (IGN), exagération des altitudes : x 20.

25 Fig.3 : Dessin et cliché des cinq logs.

26 Fig.4 : Dessin et cliché des deux sondages profonds.

27 Fig.5 : Coupe de la couche 1008 en tranchée 6, vue du Nord.

28 Fig.6 : Localisation de l'opération et des interventions archéologiques antérieures.

32 Fig.7 : Plan général avec les différents numéros d'enregistrement attribués.

34 Fig.8 : Plan masse des vestiges.

35 Fig.9 : Plan phasé des vestiges.

37 Fig.10 : Cliché d'un chablis type identifié sur le diagnostic.

37 Fig.11 : Plan général des structures datées de l'âge du Bronze Final et répartition du mobilier associé.

37 Fig.12 : Cliché du sondage 3000 et de la coupe 2002 des fosses 1006 et 1050.

38 Fig.13 : Coupe des fosses 1006 et 1050.

39 Fig.14 : Cliché de l'éclat retouché issu de la couche 1002.

39 Fig.15 : Cliché du microdenticulé sur éclat issu de la fosse 1007.

39 Fig.16 : Cliché d' un éclat issu de la couche 1008.

40 Fig.17 : plan et coupe de la fosse 1001.

40 Fig.18 : Cliché de la coupe 2001 de la fosse 1001.

42 Fig.19 : plan général des vestiges du XII^{e} siècle du diagnostic et de la fouille de 2012.

43 Fig.20 : Plan général des vestiges du XIII^{e} siècle.

43 Fig.21 : Coupe du fossé 1004.

43 Fig.22 : Cliché de la coupe 2003 du fossé 1004.

45 Fig.23 : Vue générale de l'extension 102, vue du sud.

45 Fig.24 : Coupes des fosses 1023, 1021 et 1049.

45 Fig.25 : Cliché de la coupe 2004 des fosses 1023, 1021 et 1049.

46 Fig.26 : Cliché de la fosse 1045, vue du nord.

46 Fig.27 : Vue générale de l'extension 103, vue du nord-ouest.

47 Fig.28 : Coupes des fosses 1015, 1017 et 1046, 1047 et 1048.

47 Fig.29 : Cliché de la coupe 2005 des fosses 1015 et 1017.

47 Fig.30 : Cliché de la coupe 2006 des fosses 1046, 1047 et 1048.

49 Fig.31 : Plan général des vestiges des XIIIe-XIVe siècle du diagnostic de 2014, de la fouille de 2012 et de l'évaluation de 2000.

53 Fig.32 : Graphique des pourcentages du nombre de restes des groupes techniques pour la période protohistorique.

53 Fig.33 : Céramiques des Xe-XIe siècle. Echelle 1/3.

54 Fig.34 : Céramique du XIIe siècle. Echelle 1/3.

55 Fig.35 : Céramiques du XIIIe siècle. Echelle 1/3.

Index des tableaux

38 Tab.1 : Inventaire du matériel lithique (Communication orale Françoise Bostyn).

52 Tab.2 : Inventaire des groupes techniques céramiques définis sur l'opération.

56 Tab.3 : Tableau de comptage du mobilier céramique.

I. Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région

Nord - Pas-de-Calais

Département

Pas-de-Calais

Commune

Fréthun

Adresse ou lieu-dit

Allée des charmes

Codes

Code INSEE

62360

Numéro de dossier Patriarche

157666

Numéro de l'entité archéologique

-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x : 616307,948

y : 7091016,826

z : -

Références cadastrales
Commune

Fréthun

Année

2014

Section(s)

AC

Parcelle(s)

173

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Bouygues immobilier

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription

14/126

Numéro de l'opération

157666

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable

14126

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Bouygues immobilier

Nature de l'aménagement

Lotissement de 22 maisons

Opérateur d'archéologie

Inrap

Responsable scientifique de l'opération

Vaiana Vincent, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Nord-Picardie
518 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Tél. 03 22 33 50 30.

nord-picardie@inrap.fr

Surfaces

Surface prescrite

11 235 m²

Pourcentage de la surface sondée

14,7 %

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation

29/09/2010

Fouille

01/10/2014 au 03/10/2014

Post-fouille

06/10/2014 au 15/10/2014

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
- ■ **Protohistoire**
  - ■ **Âge du Bronze**
    - ☐ Ancien
    - ☐ Moyen
    - ■ Récent
  - ☐ **Âge du Fer**
    - ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - ☐ La Tene (second Âge du Fer)
- ☐ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
  - ☐ République romaine
  - ☐ Empire romain
    - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 a 476)
- ■ **Époque médiévale**
  - ■ haut Moyen Âge
  - ■ Moyen Âge
  - ☐ bas Moyen Âge
- ☐ **Temps modernes**
- ☐ **Époque contemporaine**
  - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☐ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ■ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ■ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ■ Fosse
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ Fossé
- ☐ ...
- ☐ ...

Mobilier

	nbr	
■	13	Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
■	177	Céramique
☐		Restes
☐		Végétaux
■	28	Faune
☐		Flore
■	2	Objet métallique
☐		Arme
☐		Outil
☐		Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
☐		Monnaie
☐		Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Inscription
☐		...

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ■ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Révillion, SRA	Conservateur régional	Coordination scientifique
Philippe Hannois, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Laurent Sauvage, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Coordination scientifique
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Révillion, SRA	Conservateur régional	Coordination scientifique
Philippe Hannois, SRA	Ingénieur d'étude	Prescription et contrôle scientifique
Pascal Depaepe, Inrap	Directeur interrégional Nord-Picardie	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Sauvage, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Pierre-Henry Germond, Bouygues immobilier		Maîtrise d'ouvrage

Équipe de fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Marc Canonne, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Véronique Devred, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Responsable scientifique de l'opération

Collaboration / Spécialiste

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération

Équipe de post-fouille

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vaiana Vincent, Inrap	Technicienne	Dao, traitement du mobilier, inventaire, étude de la céramique, rédaction
Patrice Ladureau, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Infographiste DAO/PAO

Intervenants techniques

Nom, Prénom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Helfaut Travaux	Conducteur d'engin	Terrassement

Notice scientifique

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Fréthun, suite à un dépôt de demande de permis de construire d'un lotissement de 22 logements. Ce projet se situe sur une partie de la parcelle AC 173, sise au nord de « l'allée des Charmes » et impacte une surface au sol de 11 235 m².

Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 1er au vendredi 3 octobre 2014. Il a consisté en l'ouverture de 12 tranchées, 2 sondages profonds, 4 extensions et 5 sondages représentant 1 665,68 m² soit 14,82 % de la surface totale. Ceux-ci ont permis l'observation de 50 structures archéologiques et sept chablis, répartis dans l'ensemble des tranchées. Leur niveau d'apparition atteint en moyenne 0,80 m de profondeur, due à une épaisse couche de colluvions qui recouvre de manière inégale l'emprise de l'opération. Le mobilier céramique et lithique a permis l'identification de quatre phases distinctes : la première couvre l'âge du Bronze finale, la seconde la fin de l'époque carolingienne (Xe-XIe siècle), la troisième et quatrième concernent le Moyen Âge classique, datées respectivement des XIIe et XIIIe siècles.

Quatre structures peuvent être rattachées à une occupation datée de l'âge du Bronze final. Deux d'entre elles se constituent de fosses de grand module. Ces dernières, de plus de 6 m de long pour une largeur minimum de 2,20 m, se concentrent sur la bordure ouest de l'opération. Les deux autres se situent au nord-est de l'emprise et se composent d'une petite fosse et d'un trou de poteau. Du mobilier lithique et céramique, synchrone de cette période et situé en position résiduelle dans des structures postérieures peut également être mentionné. Il se répartit de manière assez homogène sur l'ensemble de la parcelle. Le matériel lithique présente la caractéristique d'être particulièrement frais : il n'est ni patiné, ni roulé (*Communication orale F. Bostyn*). Il se compose d'éclats bruts, d'éclat retouché, de microdenticulé sur éclat, de grattoirs et d'éclat de percuteur. Ce premier ensemble semble refléter le spectre fonctionnel d'un habitat, ce qui pour le contexte chrono-spatial est particulièrement intéressant et au cœur des problématiques actuelles sur l'âge du Bronze.

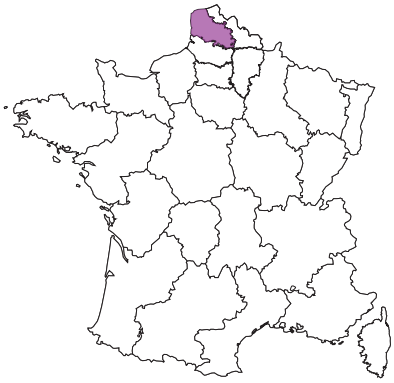
La période carolingienne a été définie à partir d'une unique fosse, située en limite sud-ouest, et d'un tesson, découvert un peu plus loin dans la même tranchée, dans la couche de colluvion. Le remplissage de la fosse est d'origine détritique et se constitue de gros nodules de torchis rubéfié mêlé à de gros charbons épars. Même si la datation ne porte que sur trois tessons, ceux-ci sont tout à fait caractéristiques (lèvre de chaudron et de pot à cuire des Xe-XIe siècle). Il s'agit de la première occurrence de cette période pour la commune de Fréthun.

La troisième phase est datée du XIIe siècle. Elle porte sur neuf structures, concentrées principalement dans la moitié sud-est du diagnostic. Une limite parcellaire orientée nord-ouest/sud-est a pu être identifiée. Au nord-est de celle-ci, de nombreuses fosses, disposant d'un comblement détritique, ont pu servir de fosses-dépotoirs. Plus à l'ouest, deux fosses, de grands modules (supérieur à 3 m de long) peuvent être associées à des annexes de l'habitat de type fond de cabanes. Ces données doivent être rapprochées de celles de la fouille de 2012, de la parcelle adjacente, qui a livré des vestiges similaires dans le même intervalle chronologique.

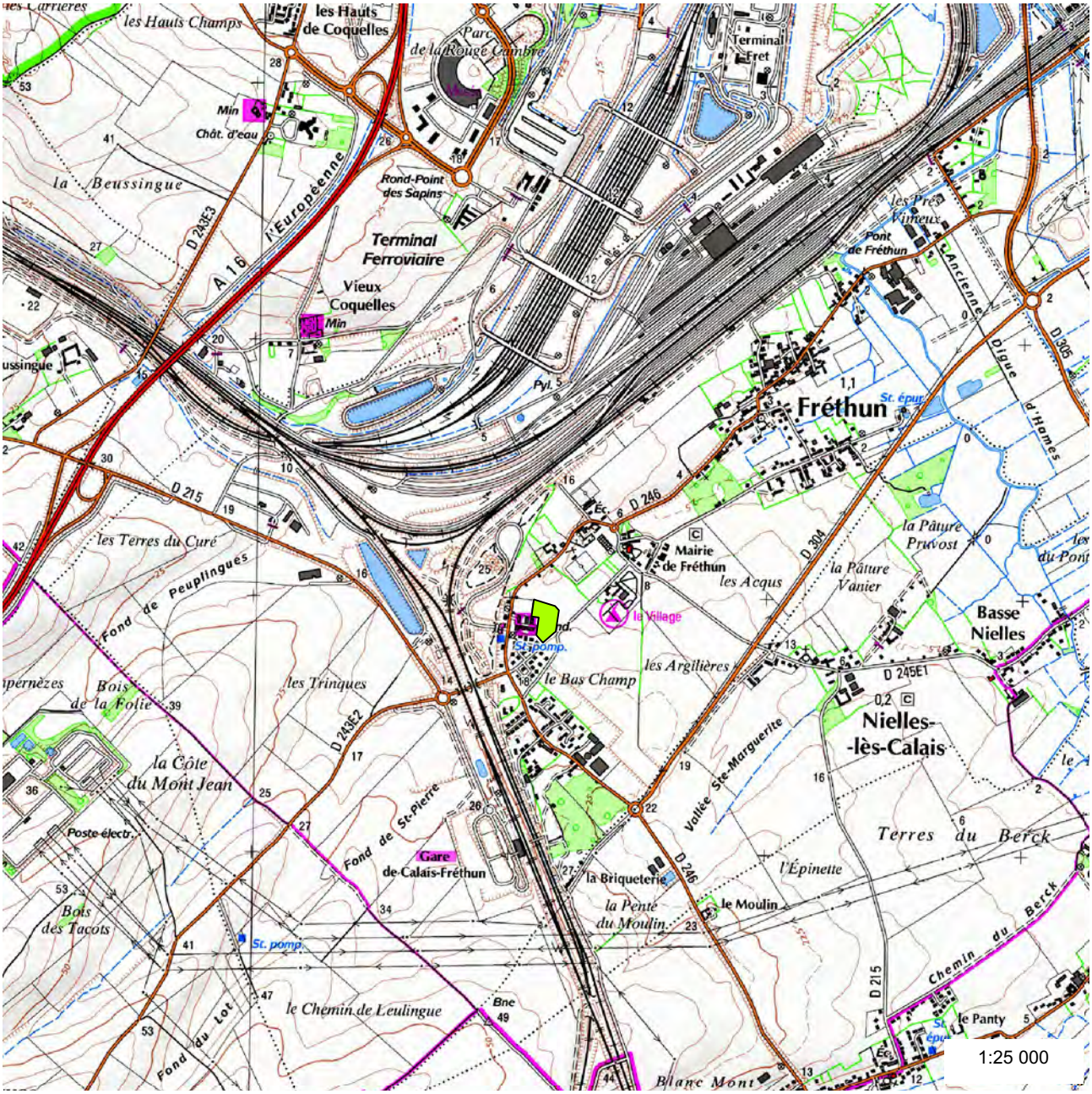
La dernière phase est la mieux documentée avec 17 structures, datées du XIIIe siècle. Elle s'organise selon un parcellaire, orienté nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. Les autres vestiges se concentrent sur la bordure Est de l'emprise. Ils se composent de fosses-dépotoirs et de structures annexes à l'habitat sous forme de « petites cabanes » excavées quadrangulaires et peu profondes. Ces résultats sont à mettre en perspective avec la fouille de 2012 et l'évaluation de 2000, des parcelles voisines, qui ont mis au jour des structures des XIIIe-XIVe siècle. Une vision aussi large sur un même territoire peut permettre d'avoir une véritable compréhension du village médiéval, dans son organisation et sa construction.

Localisation de l'opération

Nord-Picardie,
Pas-de-Calais
Fréthun,
Allée des charmes
x : 616307,948
y : 7091016,826
z : -







Extrait de la carte IGN au 25000e. Mise à disposition PPIGE du scan25 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN»

Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
FRETHUN

Section :
Feuille : 000 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 03/11/2014
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2012 Ministère de l'Économie et des Finances

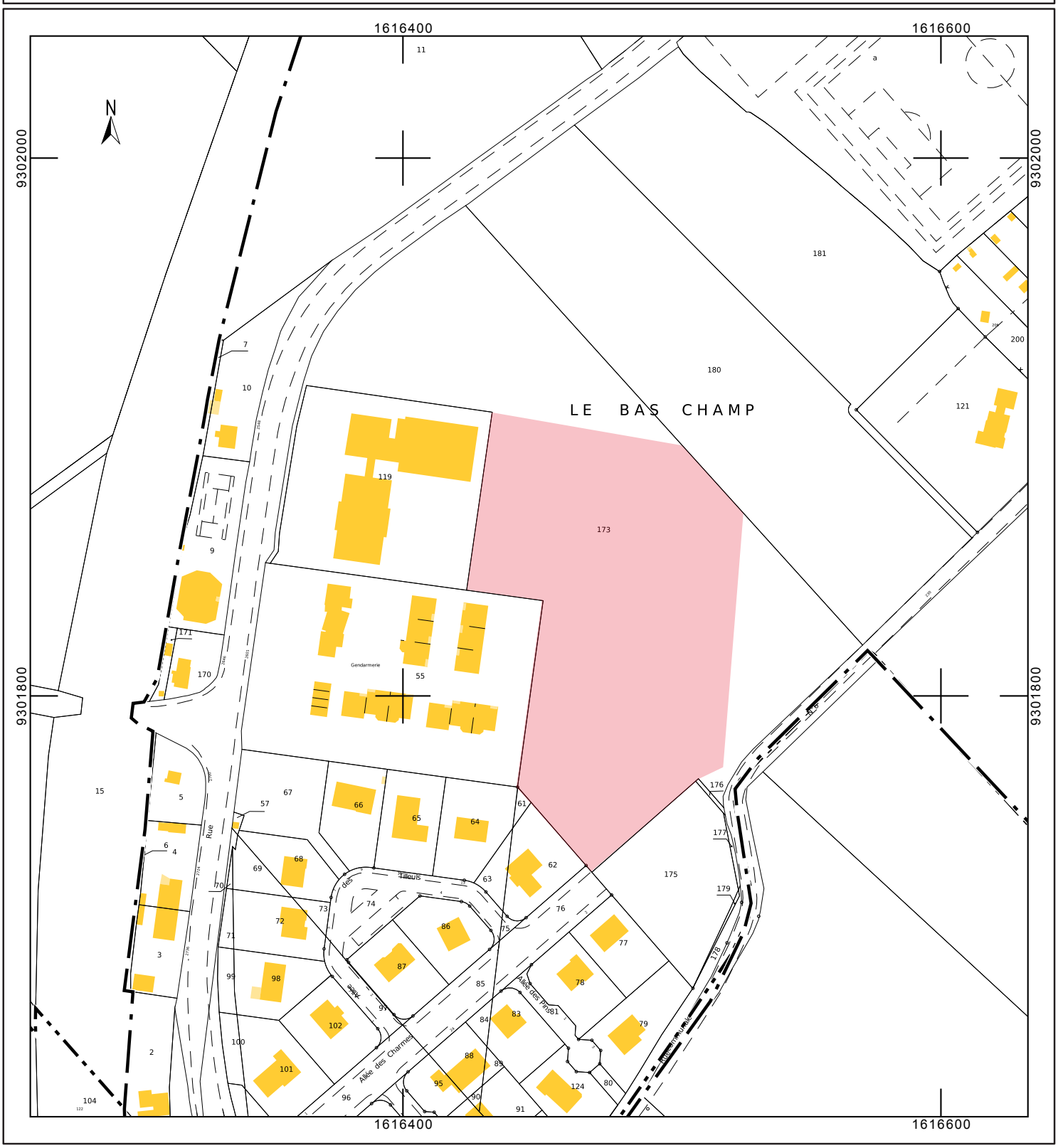
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
BOULOGNE SUR MER
Pôle de topographie et Gestion cadastrale
26 Rue d'Aumont 62321
62321 BOULOGNE SUR MER
tél. 03.21.10.29.02 -fax 03.21.10.29.42
ptgc.620.boulogne-sur-mer@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Arrêté de désignation

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
des affaires culturelles

N° PATRIARCHE : 157666

Arrêté préfectoral portant désignation du responsable scientifique dans le cadre du diagnostic archéologique n° 14126

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;
Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;
Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;
Vu l'arrêté du 14 septembre 2012, portant délégation de signature à madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;
Vu l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n°14126.0 ;

ARRÊTE

Article 1 : VINCENT Vaiana est désignée comme responsable scientifique à l'institut national de recherches archéologiques préventives du diagnostic sur la commune de Frethun, Allée des Charmes parcelles AC 173 p.

Article 2 : le rapport établi à l'issue du diagnostic devra être fourni en huit exemplaires, dont un non broché.
Il devra comporter :

- **les données administratives et techniques**

1. région, département, commune, lieu-dit ;
2. numéro d'opération (n° de département, n° de commune, n° de l'arrêté, mention DIAG) ;
3. références cadastrales (année de réalisation du cadastre, n° des sections et n° des parcelles) ;
4. nom du ou des propriétaires au moment de l'opération ;
5. cartes et plans de localisation géoréférencés (1/25 000^{e} et fond de cadastre actuel) avec l'emprise du diagnostic et, si elle est connue, l'implantation des aménagements ;
6. plan d'implantation de tous les sondages avec leur identification ;
7. fiche signalétique par période de présentation des résultats scientifiques ;
8. notice des résultats scientifiques pouvant figurer dans le Bilan Scientifique Régional, éventuellement accompagnés d'illustrations.
   La notice et les illustrations seront également transmises sous forme numérique.

Arrêté de désignation

- **la présentation des résultats scientifiques**

1. un état sommaire des connaissances géologiques, archéologiques, historiques avant le diagnostic ;
2. un exposé de la mise en œuvre du diagnostic ;
3. un mode d'emploi de la documentation avec la présentation du système d'enregistrement des données de terrain et du système de gestion mis en place pour leur exploitation ;
4. la présentation générale des résultats sur la zone diagnostiquée en identifiant le ou les différents sites archéologiques repérés et leur caractérisation sommaire, accompagnée d'un plan regroupant l'intégralité des sondages avec leur identification ;
5. la présentation détaillée, par période chronologique, du ou des sites avec plans et coupes ainsi que le mobilier significatif ;
6. une synthèse par période avec la nature des sites et leur interprétation ;
7. une synthèse d'ensemble replaçant le site ou les sites dans les problématiques régionales ou nationales.

Article 3 : le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord – Pas-de-Calais, et qui sera également notifié à l'opérateur.

Fait à Lille, le 25 septembre 2014

Par délégation,
la directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane de La Conté

Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

Arrêté de prescription

23 JUIN 2014

Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Direction régionale
des affaires culturelles

Arrêté préfectoral portant prescription du diagnostic archéologique n° 14126.0

Le Préfet de la région Nord – Pas-de-Calais
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le Code du Patrimoine et notamment le Livre V ;

Vu l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 modifiée, relative à la partie législative du Code du Patrimoine, notamment le livre V, Titre II ;

Vu les décrets n° 2011-573 et 2011-574 du 24 mai 2011, relatifs à la partie réglementaire du Code du Patrimoine, notamment le Livre V, Titre II ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004, portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opération archéologique ;

Vu l'arrêté du 14 septembre 2012, portant délégation de signature à Madame Marie-Christiane de La Conté, directrice régionale des affaires culturelles du Nord – Pas-de-Calais, en matière d'administration générale ;

Vu le dossier de :	permis de construire
Sous le n° :	062 360 14 00005
déposé à la Mairie de :	Frethun
le :	16/05/2014
par :	Bouygues immobilier
adresse de l'aménageur :	
localisation :	Allée des Charmes parcelles AC 173 p
reçu le:	11/06/2014

Considérant que, les terrains concernés par ce projet sont situés dans un secteur riches en vestiges de l'âge du Bronze ;

Considérant que, les terrains sont situés aux abords immédiat de la fouille d'un site médiéval dont l'extension dans l'emprise aménagée est très vraisemblable ;

Considérant que, en raison de leur nature, de leur localisation et de leur importance, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Arrêté de prescription

Article 1er - Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région :	Nord – Pas-de-Calais					
Département :	Pas-de-Calais					
Commune :	Frethun					
Localisation	Allée des Charmes parcelles AC 173 p					
Propriétaire :	Bouygues immobilier					
Coordonnées Lambert I :	x =	616307,948	y =	7091016,826	z =	

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase de préparation lors de laquelle le responsable scientifique consulte la documentation disponible et prend l'attache du correspondant scientifique du SRA, d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, ou, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, aux collectivités territoriales ou aux groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement doit avoir lieu, et sous le contrôle scientifique et technique de l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application du code du Patrimoine et notamment de sa partie réglementaire.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par l'Institut national de recherches archéologiques préventives ou du service archéologique agréé de collectivités territoriales ou du groupement de collectivités territoriales, sur la base des prescriptions suivantes :

objectifs : Le diagnostic doit permettre de préciser la nature, la chronologie, l'extension et la puissance stratigraphique des niveaux et structures archéologiques conservés. Il doit fournir les informations nécessaires pour décider ou non de la réalisation d'une fouille archéologique et de ses modalités techniques.

emprise : Le diagnostic archéologique doit être réalisé dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement (11235.0 m²).

principes méthodologiques : La stratigraphie générale du site pourra être reconnue grâce à la réalisation de sondages profonds à des emplacements définis en accord avec l'aménageur. Si nécessaire, le responsable d'opération pourra faire appel à l'avis d'un géomorphologue.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues réparties sur l'intégralité de la surface de l'emprise et correspondant à un taux d'exploration de 15 % minimum.

Afin de rendre intelligibles les résultats du diagnostic une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- L'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative.
- La mise en œuvre d'un maillage de diagnostic resserré à l'emplacement de ces zones pour en définir l'extension.

Un nombre significatif des structures archéologiques devront être testées afin de permettre de déterminer l'état de conservation du site et de fournir des éléments de chronologie fiables.

Les données archéologiques seront enregistrées selon les modalités classiques (plans, relevés, photographies,...).

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures ou de niveaux archéologiques dont l'intérêt est avéré, le rebouchage sera réalisé par ou sous contrôle de l'opérateur du diagnostic archéologique, afin d'en garantir la conservation

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du CST.

Arrêté de prescription

Article 3 - Le rapport devra comporter, outre les éléments requis pour le DFS, une étude (description, comptage et dessin) et un inventaire du mobilier récolté et des niveaux et structures archéologiques rencontrés. Il devra comporter un plan numérique et devra être rédigé selon les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 4 - Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'institut national de recherches archéologiques préventives ou par les collectivités territoriales ou les groupements de collectivités territoriales sur le territoire desquels l'opération d'aménagement a eu lieu, s'ils disposent d'un service archéologique agréé, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier sont réalisés en application des articles R. 523-65 à R. 523-68 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques joint en annexe.

Article 5 - La directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Nord et notifié au directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, au centre départemental d'archéologie du Pas-de-Calais et à Bouygues immobilier 20 allée du chateau Blanc CS 30010 59447 Wasquehal.

Fait à Lille, le 11 juin 2014

Pour le Préfet de région Nord – Pas-de-Calais,
la directrice régionale des affaires culturelles



Marie-Christiane de La Conté

Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la notification.

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D108192
FRETHUN(62)- ALLEE DES CHARMES,14/126

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	**Nord Pas de Calais**	Département	**Pas-de-Calais**
Commune	**Fréthun**		
Lieu-dit	**Allée des Charmes**		
Cadastre	**Fréthun : AC 173p** **AC 173p - Autorisation OK**		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	**14/126**	**23-06-2014**	**11235 m²**	**25/07/2014**	**04-09-2014**
Modification	**?**				

Contexte actuel	**Rural**	Contexte particulier	
Nature archéologique	**Non stratifié**		

2.- Problématique scientifique

- ***Profil du responsable d'opération :***

Spécialité : Médiéval

3.- Contraintes techniques

Fond de forme projet non précisé

4.- Méthodes et techniques envisagées

- réalisation de tranchées continues réparties sur la totalité de l'emprise accessible, à hauteur de 10 % de l'emprise, en respectant la cote de fond de forme
- ouverture éventuelle de fenêtres à l'emplacement de structures présentant une concentration ou une extension particulière
- réalisation ponctuelle, à des endroits définis avec l'aménageur, d'un ou plusieurs sondages profonds visant à reconnaître la stratigraphie du secteur
- relevé des vestiges et fouille partielle d'un nombre significatif de structures

Projet scientifique d'intervention

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Autre main d'œuvre		J		J		J	**0**	**J**
Responsable Opération	1	J	3	J	2	J	**6**	**J**
Responsable Secteur		J		J		J	**0**	**J**
Spécialiste		J	1	J	1	J	**2**	**J**
Technicien		J	3	J	1	J	**4**	**J**
Technicien Spécialisé		J		J	2	J	**2**	**J**
Topographe		J	1	J	1	J	**2**	**J**
Totaux	**1**	**J**	**8**	**J**	**7**	**J**	**16**	**J**

- ***Moyens particuliers***

Terrain	Etude

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	**Terrain**	3 jours	**Etude**	2 jours
Remise rapport	65 jours après la fin de la phase terrain				

7.- Observations complémentaires

Rebouchage INRAP

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST
SAUVAGE, Laurent

II. Résultats

1. Présentation de l'opération

1. 1 Origine du projet et de l'intervention

Cette opération de diagnostic fait suite à un dépôt de permis de construire d'un lotissement de 22 logements, par la société Bouygues Immobilier. Ce projet se situe sur une partie de la parcelle AC 173, au nord de «l'allée des Charmes». Sur prescription du Service Régional de l'Archéologie du Nord-Pas-de-Calais, l'Inrap est intervenu pour évaluer le potentiel archéologique de cette emprise, en forme de «L», d'une surface de 11 235 m².

1.2 État des connaissances

1.2.1 Localisation géographique et topographique

Ce diagnostic se situe sur la commune de Fréthun, située à 4 km au sud-ouest de la ville de Calais. La parcelle concernée se situe à l'extrémité de «l'allée des Charmes», nouveau toponyme créé à l'occasion de la construction d'un lotissement dans les années 2000. Ce secteur porte encore le nom, sur certaines cartes, de «Bas-Champs».
À Fréthun, un premier noyau d'habitat se développe autour de l'église construite en 1900, située au nord-est du village; un second se situe dans la partie centrale de la commune, autour de la mairie, qui se trouve à l'emplacement du village médiéval et un troisième, daté d'une vingtaine d'année, semble découler de l'installation de la gare TGV de Fréthun, nouveau pôle attractif de l'implantation humaine. Le nord de la commune est entièrement occupé par le réseau ferré du Transmanche, ce qui a d'ailleurs permis une bonne connaissance du contexte archéologique environnant.
La parcelle se situe sur un léger versant, dont le pendage est assez marqué. Entre le sud et le nord de la parcelle diagnostiquée, on note une dénivelé de 5 m d'altitude (**Fig. 1**). Le panorama photographique, pris depuis le bas du terrain, montre bien la pente puis le replat vers la route.



Fig.1 : Panorama du versant, réalisé à partir de plusieurs photographies, prises du bas du terrain.
© Vaiana Vincent - Inrap.

1.2.2 Contexte géomorphologique

La particularité du village de Fréthun est qu'il se situe entre deux entités géomorphologiques : la plaine maritime au nord-est de la commune d'une part, et le plateau crayeux de l'Artois au sud, d'autre part (**Fig. 2**). L'opération se situe plus précisément sur une roche-mère crayeuse recouverte d'un lœss.

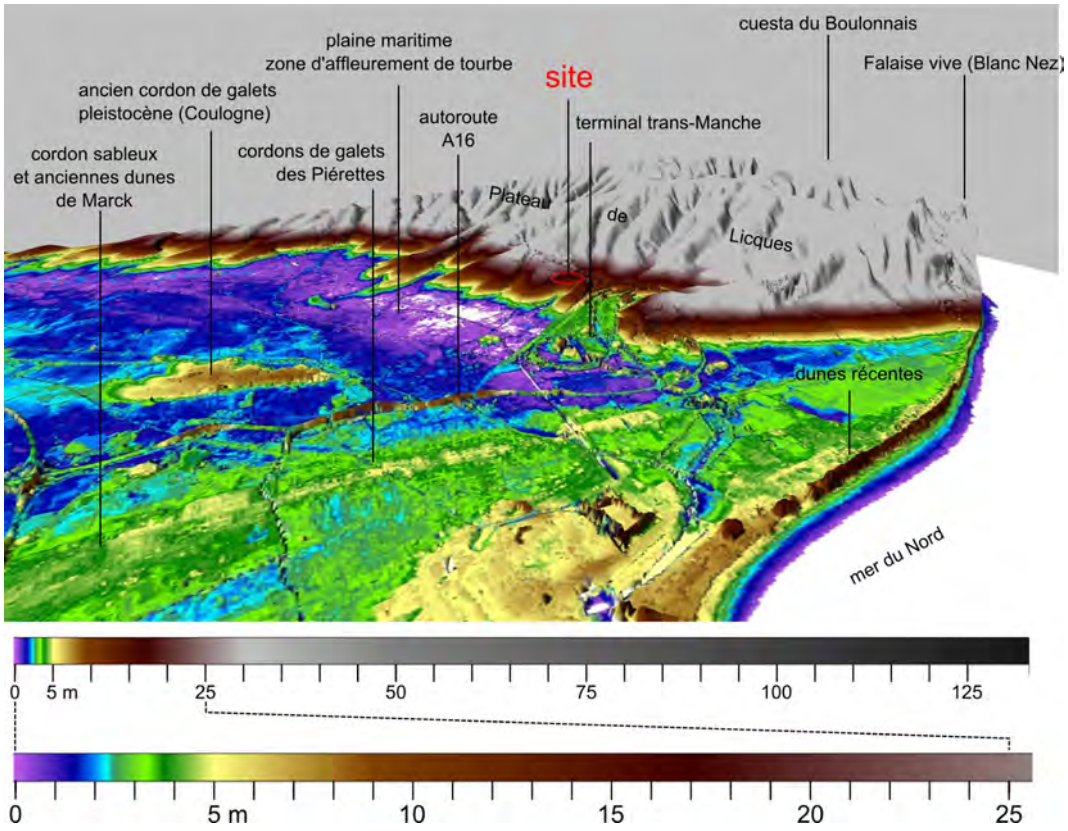
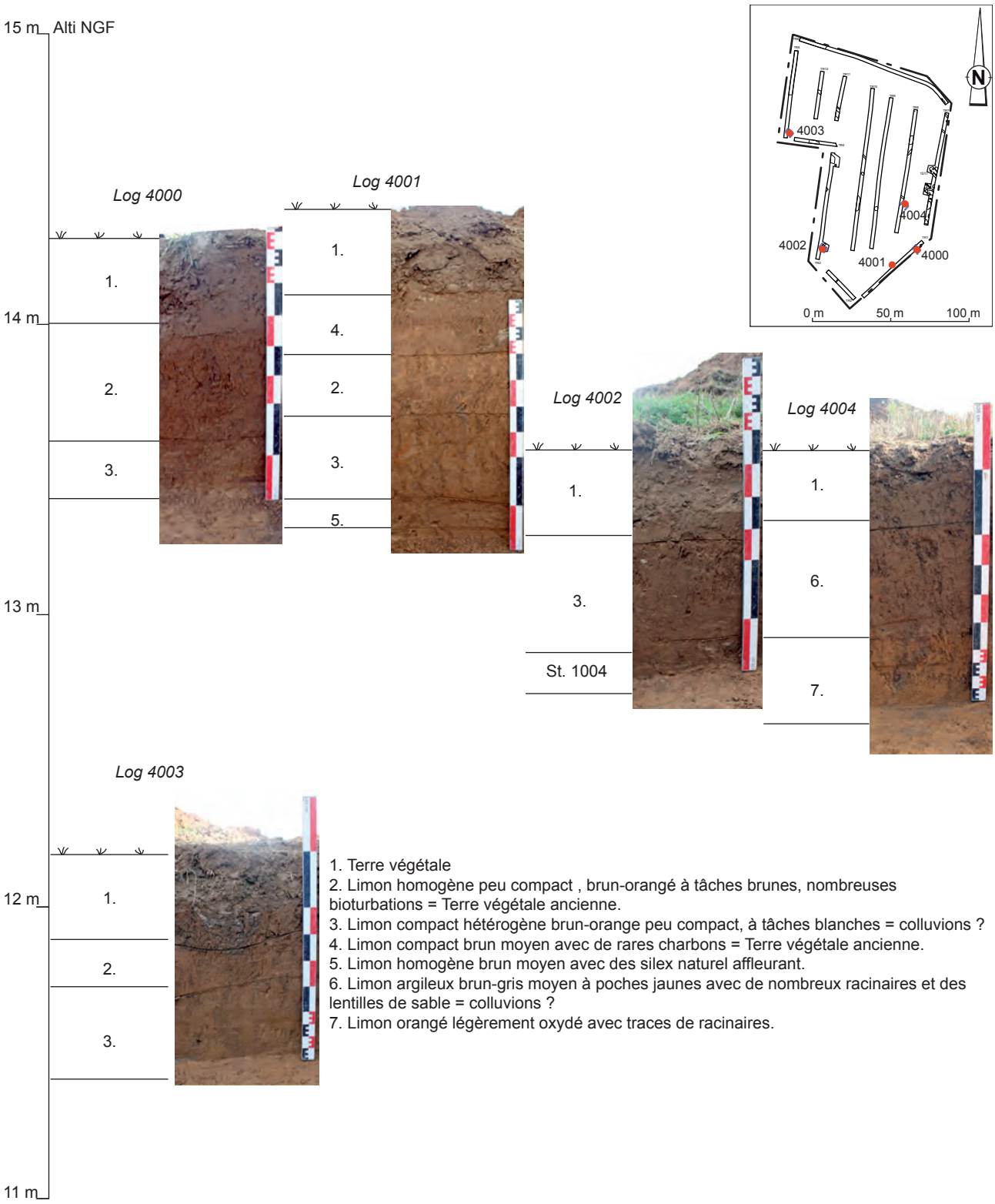


Fig.2 : Situation du diagnostic : entre plateau et plaine maritime, perspective lidar vue en perspective vers l'ouest, MNT Lidar littoral (Dreal) complété par la Bdalti (IGN), exagération des altitudes : x 20.
© Laurent Deschodt - Inrap.

Les divers logs pratiqués au sein des tranchées présentent globalement la même succession sédimentaire (**Fig. 3**). La terre végétale est assez épaisse et mesure de 0,24 à 0,30 m. Le log 4001 décèle une couche (4), d'une mesure d'une dizaine de centimètre se composant d'un limon compact brun moyen avec de rares charbons qui peut être interprété comme une terre végétale ancienne. Il en est de même pour la couche 2, composée d'un limon homogène peu compact, brun orangé à tâches brunes présentant de nombreuses bioturbations. Les couches 3 et 6 peuvent être quant à elles s'expliquer comme une épaisse couche de colluvions. Les nombreuses poches blanchâtres, hydromorphes, de même que les poches de limon jaune et les lentilles de sables sont autant d'arguments qui permettent de proposer une origine colluvionnaire pour ce dépôt.
Le log 4002 nous montre clairement que les structures (ici 1004, un fossé du XIII^{e} siècle) s'ouvrent sous la couche de colluvions. Le mobilier céramique issu des couches 1002 (en tranchée 2), et 1008 (en tranchée 5) se composant d'éléments de l'âge du Bronze final, du X^{e} et du XII^{e} siècle, indique que ce dépôt s'est fait postérieurement à l'occupation de la parcelle.



1. Terre végétale
2. Limon homogène peu compact , brun-orangé à tâches brunes, nombreuses bioturbations = Terre végétale ancienne.
3. Limon compact hétérogène brun-orange peu compact, à tâches blanches = colluvions ?
4. Limon compact brun moyen avec de rares charbons = Terre végétale ancienne.
5. Limon homogène brun moyen avec des silex naturel affleurant.
6. Limon argileux brun-gris moyen à poches jaunes avec de nombreux racinaires et des lentilles de sable = colluvions ?
7. Limon orangé légèrement oxydé avec traces de racinaires.

Fig.3 : Dessin et cliché des cinq logs.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Fig. 4

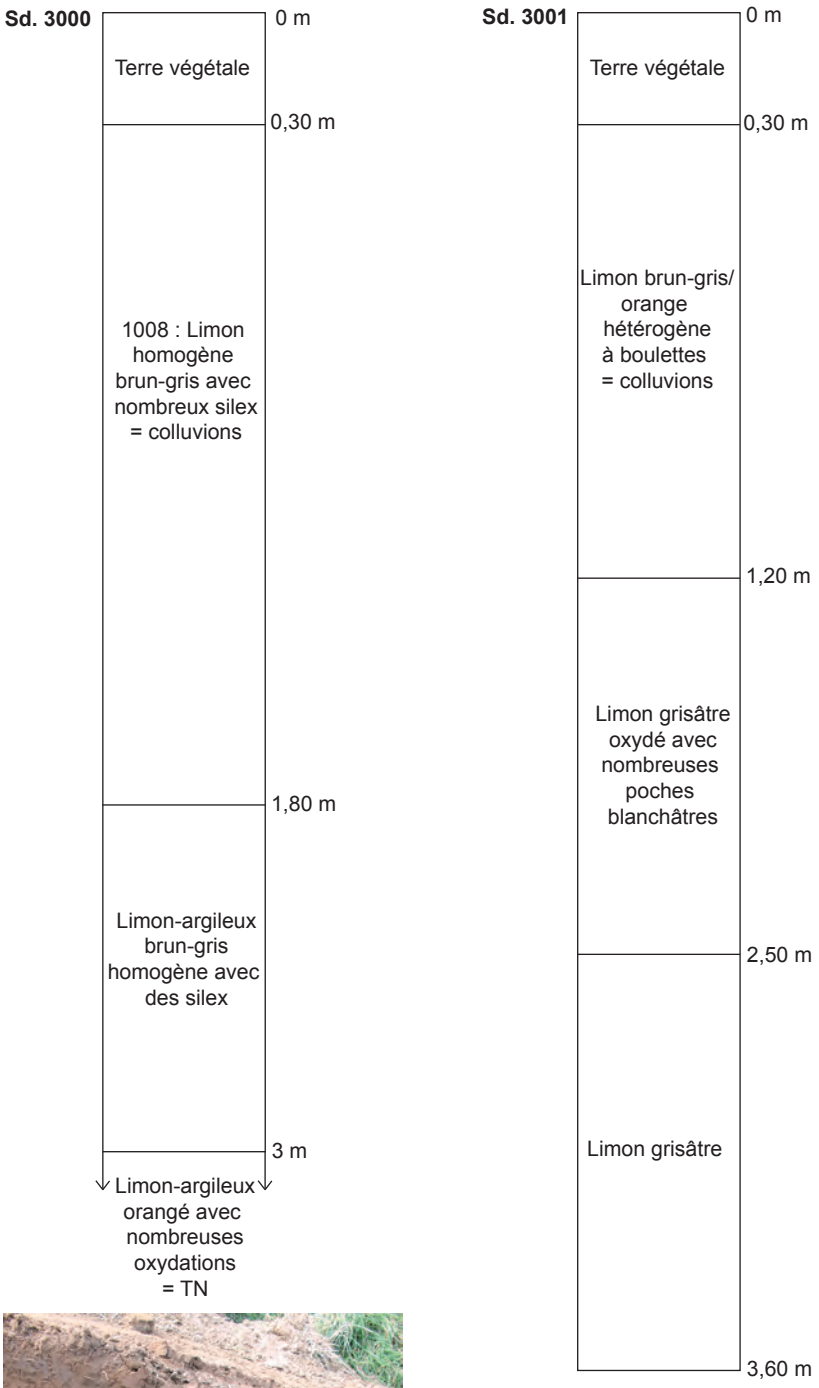


Fig.4 : Dessin et cliché des deux sondages profonds.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Le premier sondage profond a été réalisé dans le but de comprendre la nature de la couche 1008, limon homogène brun-gris incluant de nombreux silex, situé dans les tranchées 5 et 6 (**Fig. 4**). En surface, elle s'étend sur, au minimum, 36 m de long et 17,60 m de large. Elle mesure 1,50 m d'épaisseur. En tranchée 6, le début du profil de cette épaisse strate a pu être observé (**Fig. 5**). Le fond est irrégulier et l'apport massif. Au vu du contexte géomorphologique, il s'agit sans doute d'une rupture de pente, d'un ou deux mètres dans laquelle est venue se piéger une importante quantité de colluvions. Le fond du sondage se compose d'un limon argileux très fin, brun gris, puis d'un limon orangé, caractéristique des limons des plateaux.

Le second sondage s'est concentré sur une zone sans anomalie notable pour identifier le faciès géologique du terrain. Il se constitue d'une succession de limon à tonalité grisâtre et orange qui suggère peut-être une succession d'apports limoneux venant du haut de la pente, suite à l'exploitation agricole de celle-ci.

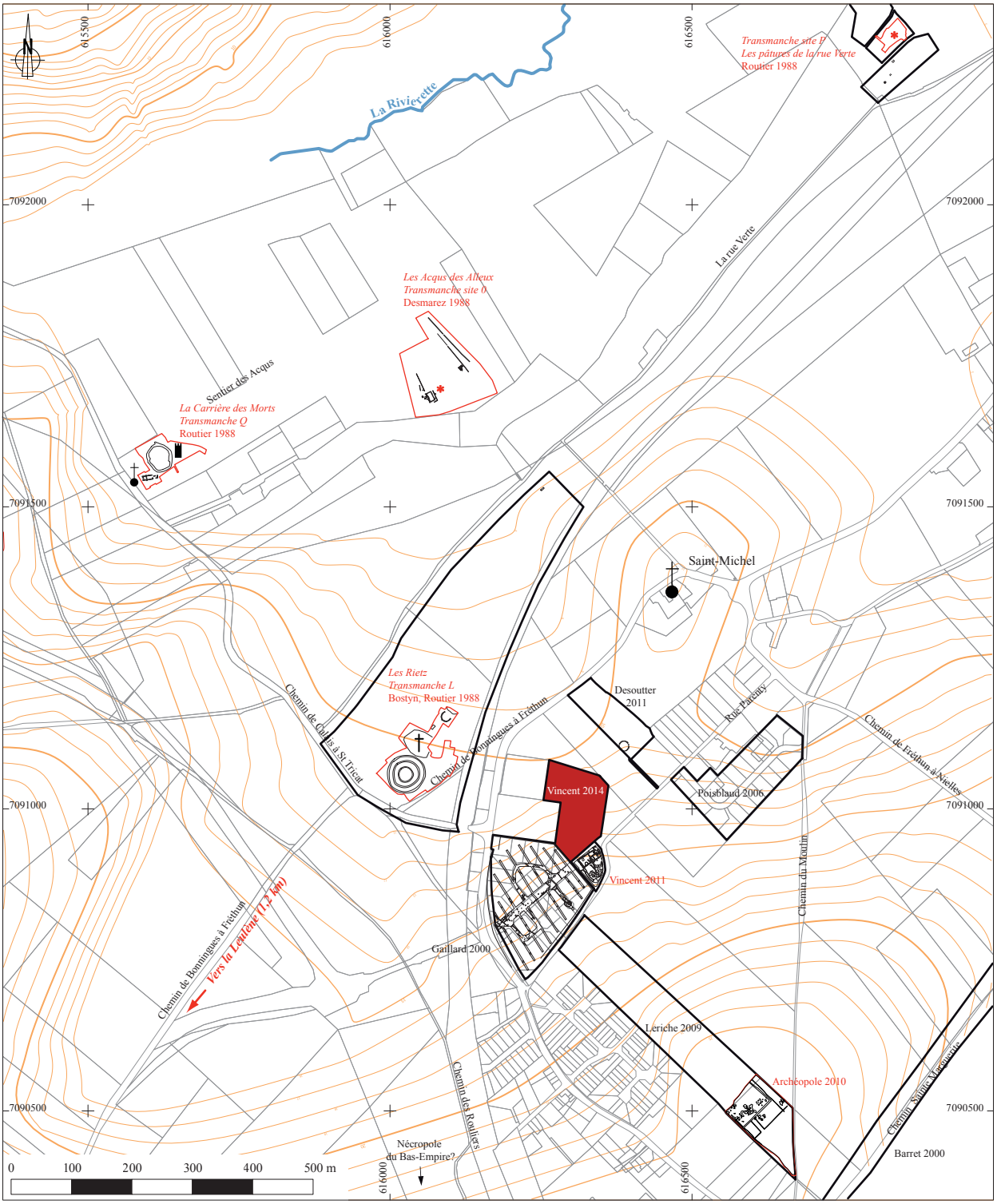
Du fait de ces différents évènements sédimentaires, associés aux labours qu'a subit ce champs, anciennement cultivé, la lecture du terrain a été très délicate. Le limon orangé dispose d'une teinte grisâtre constante.



Fig.5 : Coupe de la couche 1008 en tranchée 6, vue du Nord.
© Vaiana Vincent - Inrap.

1.2.3 Contexte archéologique

L'histoire de Fréthun est particulièrement bien documentée. La zone a bénéficié de grands aménagements comme le creusement du tunnel sous la manche (dont la ligne TGV passe le long des communes de Fréthun et Coquelles), la création du grand Centre Commercial Cité Europe de Coquelles, le contournement routier de la ville de Calais et enfin la construction de plusieurs lotissements. Aménagements qui ont eu pour conséquence un nombre significatif d'opérations archéologiques de natures diverses (diagnostics, évaluations et fouilles) réparties sur les communes de Fréthun, Coquelles et Nielles-lès-Calais. Dans le cadre de ce diagnostic, et au vu de la richesse de l'environnement proche de la parcelle, le contexte archéologique rayonne d'un kilomètre autour de la présente opération (**Fig. 6**).



Localisation de l'intervention. Ch. Cercy, INRAP.
Fonds parcellaire actuel (2011), Ppige ; localisation des interventions archéologiques antérieures, Y. Créteur, INRAP (2006, modifié)
Courbes de niveau : IGN.

Courbes de niveau actuelles (après implantation du Transmanche) ; équidistance : 1 m.
Parcellaire actuel
Intervention archéologique : diagnostic
Intervention archéologique : fouille
Vestige archéologique
Villa antique (Premier siècle de notre ère-début V^e), site O ; autres vestiges antiques, site P.
Nécropole mérovingienne
Église ; église actuelle
Motte

Fig.6 : Localisation de l'opération et des interventions archéologiques antérieures.
© Christine Cercy - Inrap.

Les fouilles du Transmanche ont permis la découverte de plusieurs cercles de l'âge du Bronze. À 200 m au nord-ouest de la parcelle diagnostiquée, au lieu-dit «les Rietz» sur la commune de Fréthun, un enclos triple a été fouillé en 1986 par F. Bostyn[1]. Il s'agit d'un monument funéraire composé de trois fossés circulaires concentriques dont le plus grand atteint 60 m de diamètre. La chronologie à l'âge du Bronze ancien, s'appuie sur des datations au 14C et sur la céramique (avec une urne décorée à la cordelette). Une des particularités la plus notable est la présence de deux structures funéraires au centre de l'enclos : une inhumation d'une femme âgée et une fosse disposant d'un aménagement de blocs de silex le long des parois, conservant les traces visibles d'un fantôme de crâne[2]. Plus récemment, une fouille datant de 2000 de M. Barret[3], située au sud-est de la fouille à moins de 700 m, a révélé la présence d'un enclos double, daté entre le Bronze ancien et le Bronze moyen. Il mesure 32 à 33 m de diamètre externe et 15 à 16 m pour l'enclos interne. Une incinération a été découverte au sein du petit enclos, qui conforte sa fonction de cercle funéraire. Un diagnostic archéologique, réalisé par S. Desoutter en 2011, à 50 m au nord du diagnostic, sur une parcelle longeant le Chemin Principal, a révélé un autre cercle de 20 m de diamètre, attribuable l'âge du Bronze[4]. Il n'a livré aucun élément céramique et très peu de mobiliers lithiques.

Dans la zone circonscrite, deux opérations concernent des occupations de l'âge du Fer. La première est la fouille du contournement sud-ouest de Calais, au lieu dit «Les Argillières», au niveau de la RD 304 actuelle[5]. Des éléments Hallstatt très ponctuels peuvent être mentionnés. Ils se composent d'une fosse et de deux fossés dessinant une probable entrée en chicane, avec peut-être un petit enclos de 7 m de diamètre. Il y a de faibles traces d'occupation de La Tène ancienne composées uniquement de fosses. Seule la présence de céramiques, de fragments de torchis et de charbons de bois dans leur comblement laisse présager la proximité d'un habitat. Deux constructions apparaissent à la fin de La Tène moyenne ou de La Tène finale : un probable grenier sur quatre poteaux et un édifice long, interprété par l'auteur comme une ferme. Une évaluation, en 2000 de D. Gaillard et M. Gustiaux[6], sur la parcelle jouxtant celle du diagnostic a révélé des fosses et un enclos fossoyé contenant de la céramique laténienne. À cela s'ajoute, une référence dans la Carte Archéologique de la Gaule du Pas-de-Calais, d'une découverte réalisée en 1840-1841 de deux statères gaulois unifaces, type Scheers 24, dans la Tourbe à Fréthun[7] (sans plus de précisions). Le site de J.-D. Demarez[8], fouillé en 1988, vient faire la transition chronologique puisqu'il a permis de mettre au jour une fosse contenant du matériel lithique, de la céramique laténienne et gallo-romaine précoce, daté de la transition entre les périodes laténienne et romaine.

La période gallo-romaine est illustrée par trois fouilles : celle de J.-D. Demarez en 1988 mentionnée précédemment, celle de J.-C. Routier sur le site P du Transmanche «Les pâtures de la rue verte» et celle de L. Meurisse de la société Archéopôle en 2010, au sud de la commune. D'autres découvertes plus ponctuelles, recensées notamment dans la Carte Archéologique de la Gaule viennent agrémenter le passé gallo-romain de Fréthun. La fouille de 1988 appartenant au projet du Transmanche se situe sur le site O, à 600 m de la fouille. Une villa, à galeries à façade, a été découverte avec un système de chauffage par hypocauste, bien conservé, un système de baignoire et de canalisation semblant correspondre à la pars urbana de la villa. Un autre bâtiment à plan en L a été mis au jour, un peu plus loin avec une présomption de séchoir à graines. Ces deux constructions ont été réalisées dans le courant du dernier tiers du I^e^ siècle et ont sans doute été occupées jusqu'au début du V^e^ siècle. Dans la même année, et à moins d'un kilomètre de la fouille précédente, J.-C. Routier a mis au jour une installation agricole secondaire, composée de fosse, fossés et palissades, datés des I^er^-II^e^ siècle après J.-C[9]. La fouille de 2010 fait suite à un diagnostic réalisé en 2009 par B. Leriche[10]. Sur les 3,9 Ha observés, 9 530m² de la parcelle la plus au sud ont été prescrits en fouille. Ce sont les vestiges d'un établissement à vocation agro-pastorale qui ont été découverts[11]. Ils s'organisent et évoluent, entre la seconde moitié du I^er^ siècle après J.-C. et la première moitié du III^e^ siècle, selon trois phases marquant des changements d'orientation du parcellaire, une modification des bâtiments et des structures fossoyées. La Carte archéologique de la Gaule mentionne enfin la présence d'ensembles funéraires au nord de la briqueterie avec une nécropole du Bas-Empire de plus d'une dizaine de tombes à inhumations datée de la fin II^e^-III^e^ siècle. Dans les tourbières, au lieu-dit «les demi-mesures», qu'il est difficile de replacer avec précision, une urne à épaule carénée du I^e^ siècle aurait été mis au jour. Enfin, en 1848, près de la maison de Pigault de Beaupré, un tombeau gallo-romain a été découvert se composant d'ossements, de fragments de verre et de céramique dont de la sigillée[12].

1. Blancquaert et al. 1992
2. Bostyn et *al.* 1992
3. Maréchal et *al.* 2000
4. Desoutter 2011
5. Maréchal et *al.* 2000
6. Gaillard, Gustiaux 2000
7. Delmaire 1994, p. 304
8. Demarez 1991
9. Routier 1997
10. Leriche 2009
11. Meurisse, Malbranque 2011
12. Delmaire 1994, p. 304

L'occupation reste continue puisqu'une nécropole mérovingienne a été fouillée lors des opérations du Transmanche par J.-C. Routier en 1988[13], à seulement 200 m de l'opération. La nécropole est estimée à 300-350 tombes : 272 ont été fouillées. Il a été observé une occupation sans discontinue du second quart du VI^e^ siècle jusqu'à la fin du VII^e^ avec la présence de sépultures dites privilégiées, d'architecture de bois et un nombreux et riche mobilier mérovingien.

Premier hiatus chronologique, celui de l'époque carolingienne qui n'a pour le moment pas été observé dans ce périmètre. Un site paraît majeur dans la compréhension de l'occupation médiévale de cette zone : le site Q, fouillé par J.-C. Routier en 1988[14]. Située à moins d'un kilomètre du diagnostic, il se compose d'un complexe médiéval polarisateur dans la création du village à savoir une motte, une église et un cimetière. La motte précède les deux autres ensembles. Elle se compose d'un fossé subcirculaire de 3 à 4 m de large pour un diamètre total de 48 à 55 m. Aucun mobilier quel qu'il soit ne lui est associé. Seule la stratigraphie permet de le situer chronologiquement, le fossé étant recoupé par des sépultures associées au cimetière. L'église est de plan rectangulaire, à chevet plat et mesure 30 m de long pour 10 m de large. Le massif occidental de 9 m par 8 m renforcé par des tours d'angles, servait sans doute de tour-clocher. Par comparaison morphologique, l'auteur situe sa construction entre la fin du XI^e^ et le début du XII^e^ siècle. Le cimetière est estimé à environ 500 sépultures dont 260 ont été prélevées. Sa durée d'utilisation doit être relativement étendue puisque certaines tombes sont recoupées par les maçonneries de l'église, d'autres comme les trois caveaux au centre du chevet sont contemporains de ces dernières, enfin certaines sont placées sur la destruction des murs. Son utilisation semble perdurer jusqu'au XIII^e^ siècle. Un autre ensemble de fosses et de trous de poteaux assez disparates semble former un contexte plutôt domestique. Le mobilier permet de proposer une datation entre le XII^e^ et le XIII^e^ siècle. Enfin, une dernière phase des XIII^e^-XIV^e^ siècle se compose d'axe perpendiculaire de poteau, de solins fragmentaires de silex et d'un puits. La fouille de 2012, de la parcelle adjacente au diagnostic, a permis également de mieux connaître l'histoire médiévale du village de Fréthun[15]. Celle-ci a permis d'identifier trois phases distinctes datées de la seconde moitié du XII^e^ siècle, du milieu XIII^e^ et de la fin XV^e^-début XVI^e^. La première phase se compose d'un parcellaire en lanière axé nord-est/sud-ouest, de structures destinées au stockage du foin et de structures domestiques de type puits, fours et fosses dépotoirs. La seconde phase marque un changement d'orientation du parcellaire, désormais orienté nord-ouest/sud-est. Aucun plan de bâtiment n'a pu être reconnu. En revanche, de nombreuses annexes de l'habitat prenant la forme de structures excavées, de celliers et de latrines peuvent être identifiées. La dernière phase se constitue de maçonneries faites de rognons de silex et de moellons de calcaire, de celliers et d'annexes, de silos et de fosses dépotoirs. Le tout semble participer d'une même entité de type ferme.
Les autres découvertes sont plus anecdotiques : trois petites fosses du XIV^e^ à proximité de la Rue Principale de Fréthun, sur le diagnostic de S. Desoutter de 2011[16], des fosses modernes sur le site de M. Barret[17], une large fosse et un puits d'époque médiévale et/ou moderne sur la fouille de L. Meurisse[18]. Lors de l'évaluation de D. Gaillard[19], sur les parcelles jouxtant le diagnostic, de nombreux fossés et fosses médiévales ont été mis au jour avec un important lot céramique daté des XIII^e^-XIV^e^ siècle. On y devine le parcellaire médiéval et peut-être des plans de bâtiments.
Les occupations médiévales en milieu rural sont encore peu connues, la plupart se trouvant sous les villages actuels. Le contexte géopolitique de Calais fait que certains villages ont été littéralement désertés voire incendiés, ce qui fait tout l'intérêt de cette région pour cette période.

La commune de Fréthun, située à la frontière entre la plaine maritime et les plateaux de l'Artois dispose véritablement d'une position stratégique pour l'implantation humaine. Elle peut attester d'une occupation continue depuis l'âge du Bronze jusqu'à aujourd'hui.

13. Routier 1996

14. Routier 1996

15. Vincent (en cours)

16. Desoutter 2011

17. Maréchal et *al.* 2000

18. Meurisse, Malbranque 2011

19. Gaillard, Gustiaux 2000

1.3 Objectifs et méthode mise en œuvre

1.3.1 Techniques de sondage

Conformément à la prescription du SRA Nord-Pas-de-Calais, le diagnostic a consisté en la réalisation de sondages en tranchées linéaires continues, réalisées à l'aide d'une pelle hydraulique de 25 tonnes, munie d'un godet de curage lisse de 2,20 m de large. Le pourtour de l'emprise a d'abord été privilégié afin de circonscrire au mieux les occupations et surtout déterminer la stratégie d'orientation des tranchées internes en fonction du parcellaire observé. La profondeur des tranchées est notable puisqu'elles sont en moyenne de 0,80 m. Une telle profondeur s'explique par une importante couche de colluvions, d'une quarantaine de centimètres, qui recouvrent la totalité de l'emprise. Les structures s'ouvrent sous cet épais dépôt. Des observations géomorphologiques ont pu être réalisées au cours de l'ouverture à partir de cinq logs et de deux sondages profonds. En accord avec l'aménageur, l'emplacement de ces derniers a été décidé en fond de parcelle, pour ne pas déstabiliser les futures constructions. Les sondages se sont déroulés par une ouverture progressive, en passes successives, des différentes couches géologiques. L'interprétation s'est faite à partir d'observations à l'œil nu. Elle a été complétée par l'analyse plus précise des sédiments rejetés par le godet.
En fin d'opération, l'implantation des extensions s'est décidée en fonction de la densité des vestiges observés dans les tranchées ou de l'intérêt particulier du matériel mis au jour dans une structure.
Les tranchées ont été rebouchées de suite à la fin du diagnostic.

1.3.2 Contraintes

Aucune contrainte n'est à déplorer. Le terrain était occupé par un champ non cultivé. Aussi aucune zone arborée ou marécageuse n'a entravé le déroulement de l'opération. Le temps a été également particulièrement clément.

1.3.3 Protocole d'enregistrement

Les tranchées et vestiges ont été relevés au GPS Trimble Geoexplorer XH, repérés en coordonnées Lambert et replacés sur le plan cadastral (**Fig.** 7). Pour éviter tout doublon, un type de numérotation précise a été donné pour chaque entité relevé. Ainsi, les numéros des tranchées s'échelonnent de 1 à 99 ; les extensions de 100 à 999 ; les structures de 1000 à 1999 ; les axes de coupe de 2000 à 2999 : les sondages de 3000 à 3999 et enfin les logs vont de 4000 à 4999. La **figure** 7 illustre les différentes numérotations usitées sur cette opération.
En parallèle, un relevé des tranchées a été effectué au 1/100^{e} en cours d'opération pour éviter toute déconvenue en cas d'intempéries.
Les structures ont été testées majoritairement de façon mécanique. Celles-ci ont alors été photographiées à l'aide d'un appareil photographique numérique. Elles ont ensuite été relevées en plan et coupe, sur papier millimétré à l'échelle 1/20.

1.3.4 Réalisation de l'opération

Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 1er au vendredi 3 octobre 2014, soit au total 3 jours de terrain. L'équipe se constituait de deux archéologues de l'Institut National de recherche en archéologie préventive (INRAP) et d'un chauffeur de l'entreprise Helfaut Travaux.
Les relevés topographiques ont été dirigés par Marc Canonne (INRAP) au moyen d'un GPS (Global Positionning System) référencé en système géodésique, de projection, et d'altitude : RGF93 LAMBERT93 - IGN69.

12 tranchées, 2 sondages profonds, 4 extensions, et 5 sondages ont pu être réalisés, représentant 1 665,68 m² soit 14,82 % de la surface totale (cf. Les inventaires techniques). La longueur des tranchées varie entre 23,50 m et 100 m pour une largeur de 2,20 m. À l'exception des tranchées du pourtour de l'emprise, elles ont une orientation préférentielle nord/sud. Les deux sondages profonds atteignent respectivement 3 m et 3,60 m de profondeur. Les tests des structures varient entre 0,50 et 1,7 m de profondeur.

Six jours ont été nécessaires pour le travail de post-fouille de cette opération. Ceux-ci se sont partagés entre le traitement primaire du mobilier (nettoyage, conditionnement et inventaire), l'étude de la céramique, la mise au net des minutes de terrain sur le logiciel Adobe illustrator et la rédaction de ce présent rapport.

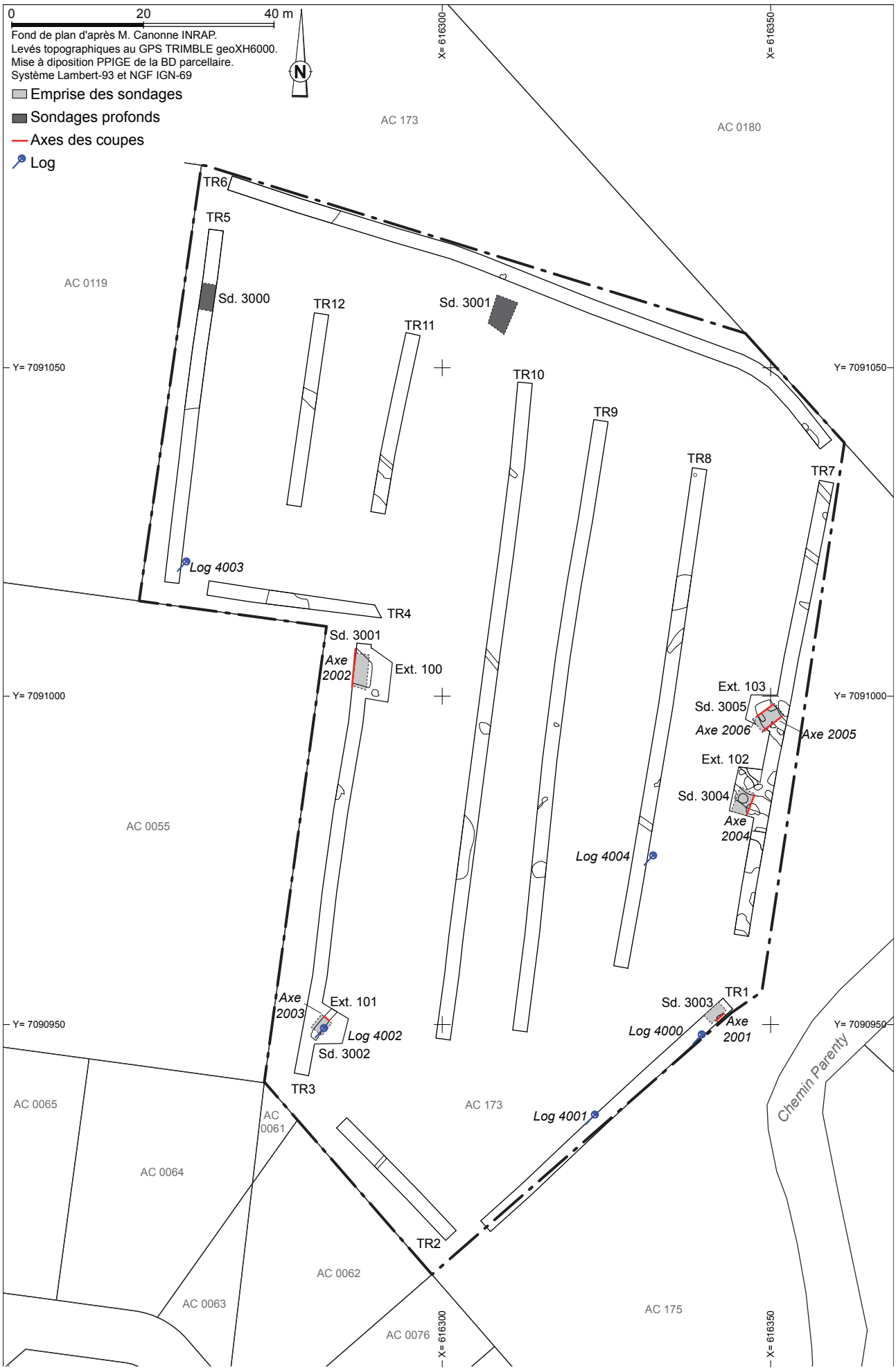


Fig.7 : Plan général avec les différents numéros d'enregistrement attribués.
© Vaiana Vincent - Inrap.

1.3.5 L'archivage des données

Tous les éléments archéologiques observés sur le terrain (photographies, description et relevé des structures, inventaires, description et dessin du mobilier) sont présentés dans ce rapport. L'ensemble de la documentation papier (minutes de terrain et carnet de fouille) a été saisi informatiquement. L'inventaire général de la documentation et du mobilier est présenté à la fin de ce volume. À noter que le mobilier est conservé temporairement au centre archéologique Inrap de Villeneuve-d'Ascq.

2. Résultats, l'occupation archéologique

Au total, 50 structures ont pu être identifiées, réparties dans l'ensemble des tranchées (**Fig. 8**). Elles se subdivisent en 14 segments de fossé, 32 fosses et 2 trous de poteau. La détermination chronologique s'est appuyée principalement sur l'identification du mobilier céramique et lithique. Ainsi, quatre phases ont pu être déterminées : la première de l'âge du Bronze, la seconde de la fin de l'époque carolingienne (X^{e}-XI^{e} siècle), la troisième du XII^{e} siècle et la dernière du XIII^{e} siècle (**Fig.9**).
Sept chablis ont également été identifiés, répartis sur l'ensemble de la parcelle. Ont été défini comme chablis, des anomalies souvent informes, le plus souvent bilobées, avec un comblement très lessivé de couleur gris-blanchâtre et un centre très oxydé (**Fig. 10**).

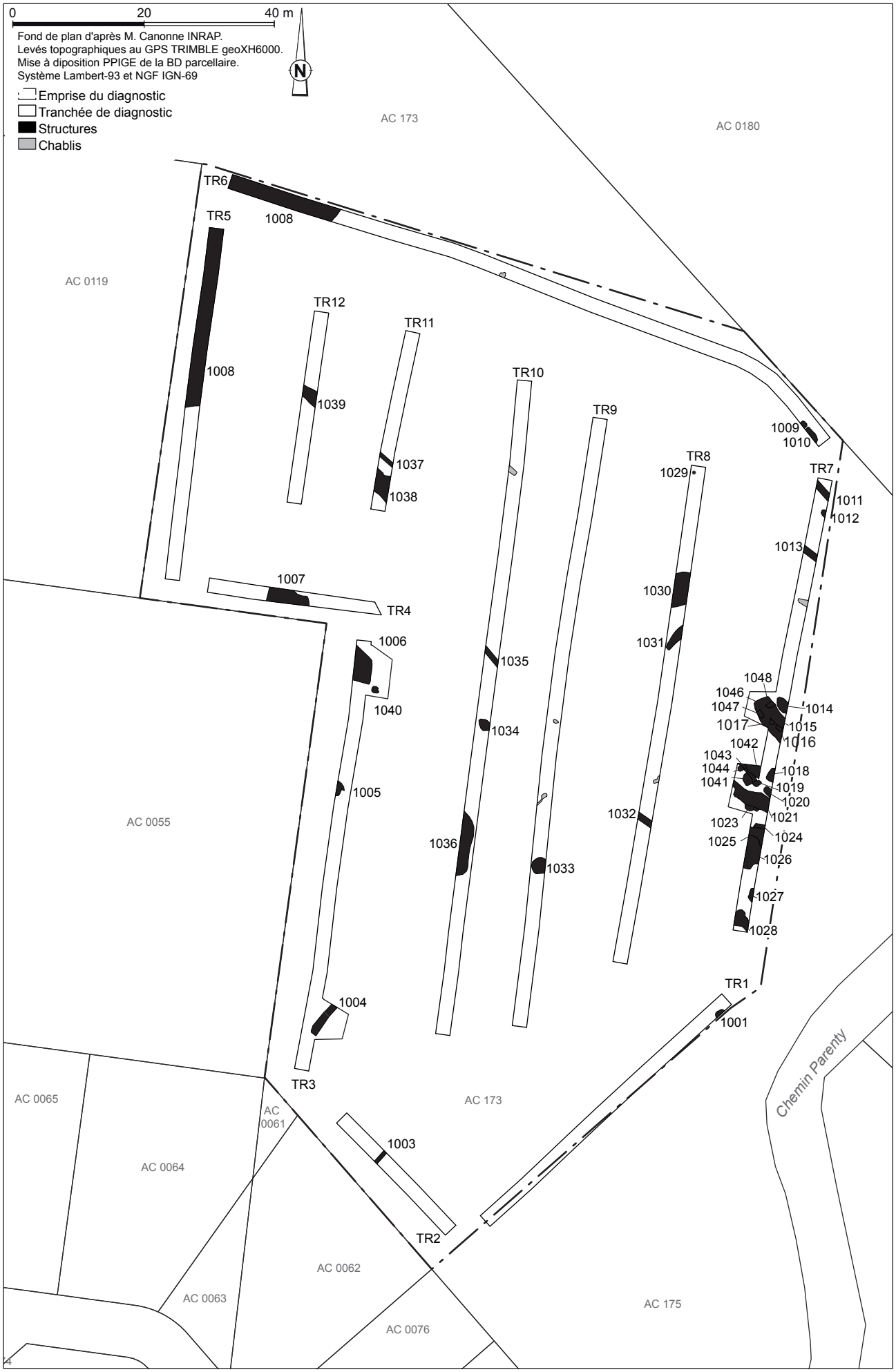


Fig.8 : Plan masse des vestiges.
© Vaiana Vincent - Inrap.

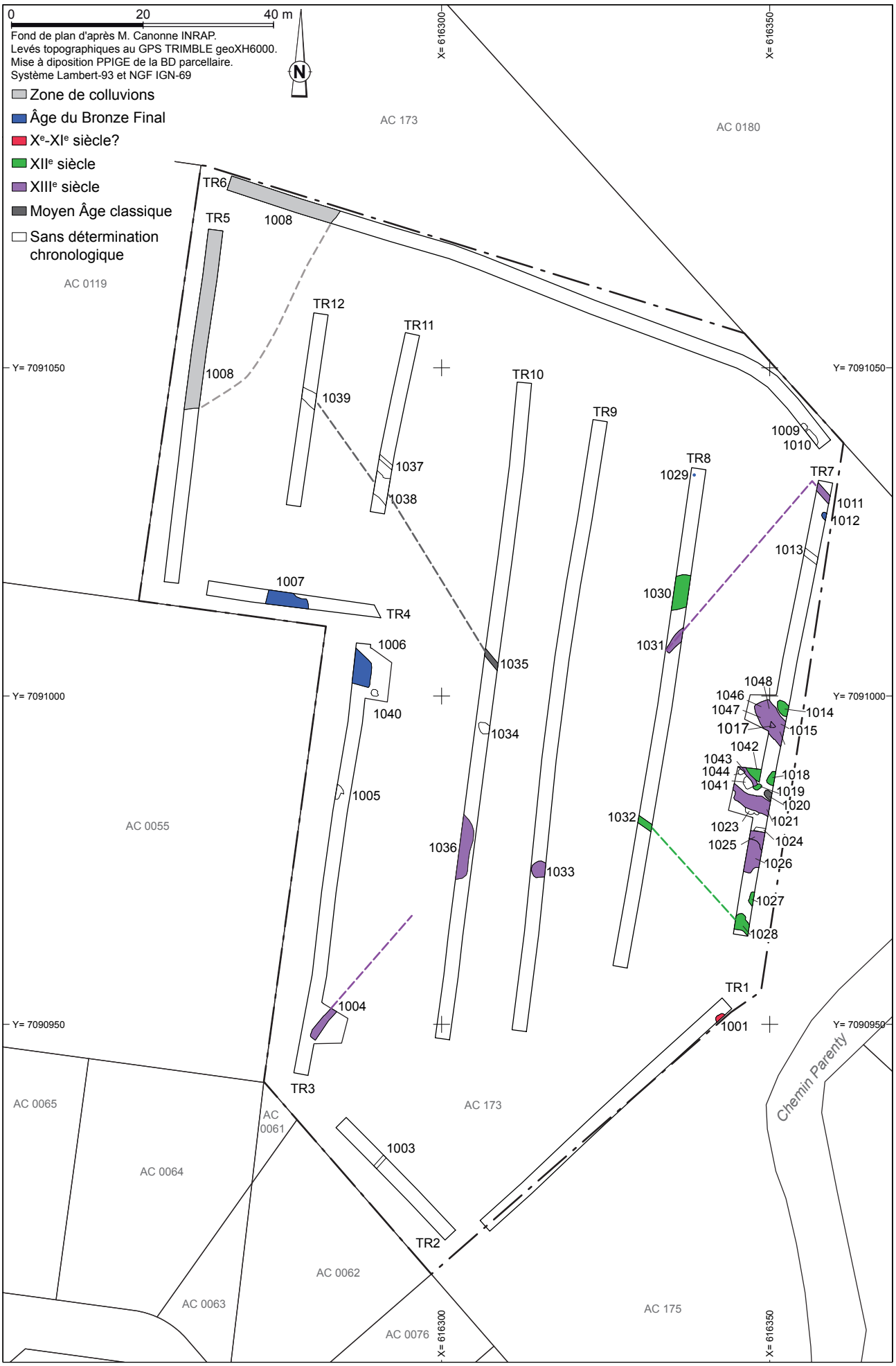


Fig.9 : Plan phasé des vestiges.
© Vaiana Vincent - Inrap.

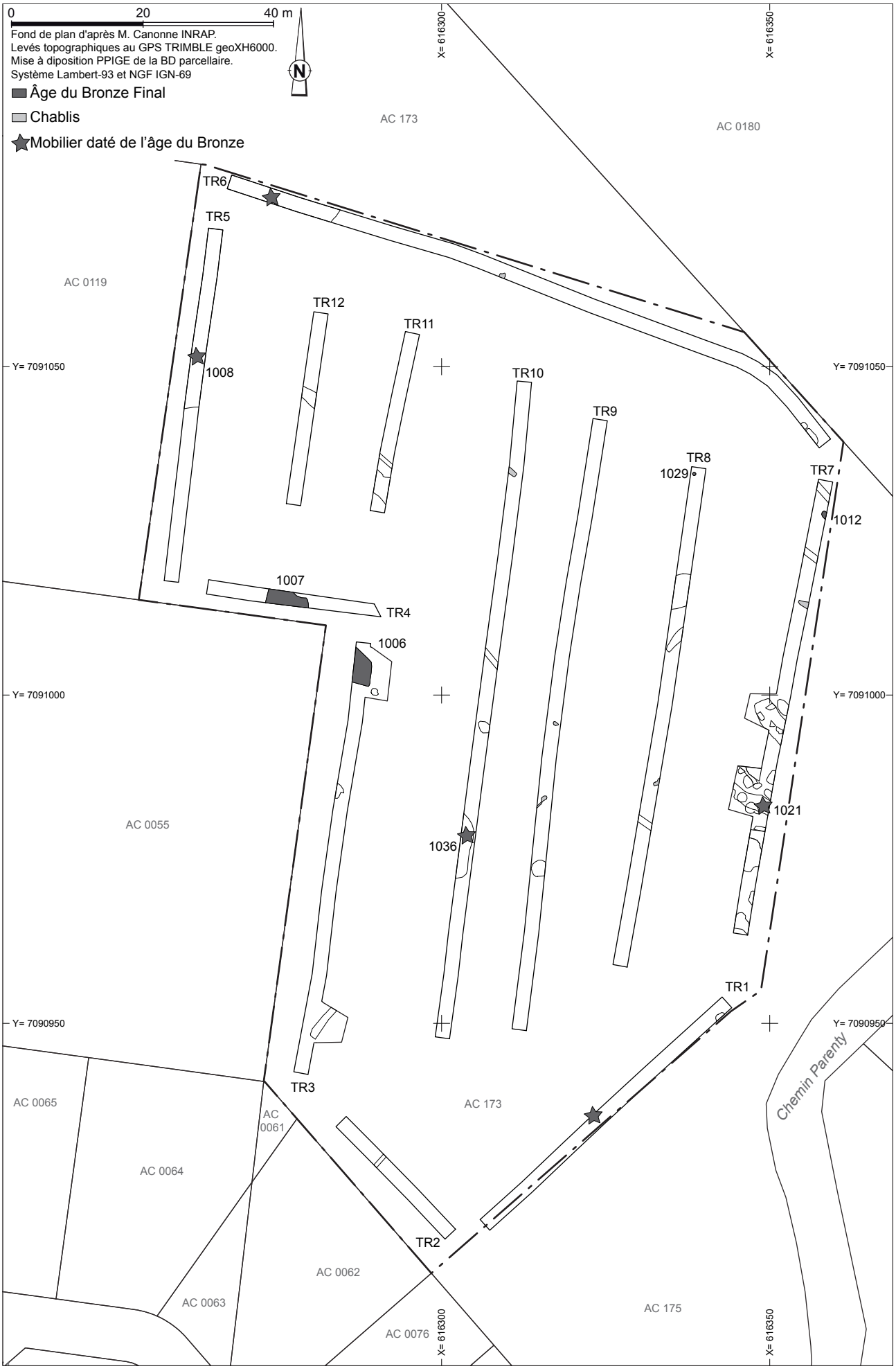

0
20
40 m
Fond de plan d'après M. Canonne INRAP.
Levés topographiques au GPS TRIMBLE geoXH6000.
Mise à diposition PPIGE de la BD parcellaire.
Système Lambert-93 et NGF IGN-69
Âge du Bronze Final
Chablis
Mobilier daté de l'âge du Bronze
N
X= 616300
X= 616350
Y= 7091050
Y= 7091000
Y= 7090950
AC 173
AC 0180
AC 0119
AC 0055
AC 0065
AC 0064
AC 0061
AC 0062
AC 0063
AC 0076
AC 175
TR1
TR2
TR3
TR4
TR5
TR6
TR7
TR8
TR9
TR10
TR11
TR12
1006
1007
1008
1012
1021
1029
1036
Chemin Parenty



Fig.10 : Cliché d'un chablis type identifié sur le diagnostic.
© Vaiana Vincent - Inrap.

2.1 Une occupation de l'âge du Bronze Final

Ci-contre :
Fig.11 : Plan général des structures datées de l'âge du Bronze Final et répartition du mobilier associé.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Quatre structures peuvent être rattachées à la période de l'âge du Bronze final. Deux sont regroupées dans l'angle ouest, en tranchée 3 et 4, ce sont les fosses 1006 et 1007. La troisième 1012 est une petite fosse située en bordure Est dans la tranchée 7. À proximité en tranchée 8, le trou de poteau 1029 a fourni un éclat de percuteur. À celles-ci, il faut ajouter un nombre non négligeable de mobilier lithique et céramique en position résiduelle, dans des structures postérieures, qui est assez bien réparti sur la totalité de l'emprise (**Fig. 11**).

Les fosses 1006 et 1007 forment deux entités analogues. Elles sont toutes deux de forme quadrangulaire et de grand module. La première mesure au minimum 6,40 m de long pour une largeur de 2,80 m et est orientée nord/sud ; la seconde mesure 6,70 m par 2,20 m et dispose d'un axe est/ouest. Leur comblement est également tout à fait identique puisqu'il se compose d'un limon compact homogène brun gris moyen à foncé avec des poches de limon jaune orangé, de très nombreux silex, de rares charbons et des inclusions de terre cuite millimétriques. Au vu de la céramique et de l'éclat de silex brut, la fosse 1006 a fait l'objet de la première extension et du premier sondage (**Fig. 12**).



Fig.12 : Cliché du sondage 3000 et de la coupe 2002 des fosses 1006 et 1050.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Elle accuse des bords évasés et un fond irrégulier en cuvette (**Fig. 13**). Le comblement est homogène dans toute la fosse. On peut noter, toutefois, la présence d'une couche en fond de fosse, de limon argileux gris clair perturbé par de nombreuses bioturbations. L'ensemble du matériel, issu de cette fosse provient de l'épaisse couche supérieure.
Ce sondage a également permis d'identifier une nouvelle structure, observée uniquement en coupe. La fosse 1050 est coupée par la structure 1006. Elle présente un profil à bord droit et fond plat. Son comblement est très différent de celui présenté précédemment, puisqu'il se constitue d'un limon très compact de couleur gris très clair avec de très nombreuses poches de TN et du silex. Il se rapproche davantage de la couche du fond de 1006. Stratigraphiquement, elle est antérieure à la fosse 1006. Néanmoins, son remplissage et la présence de silex peut la rapprocher du même contexte chronologique.

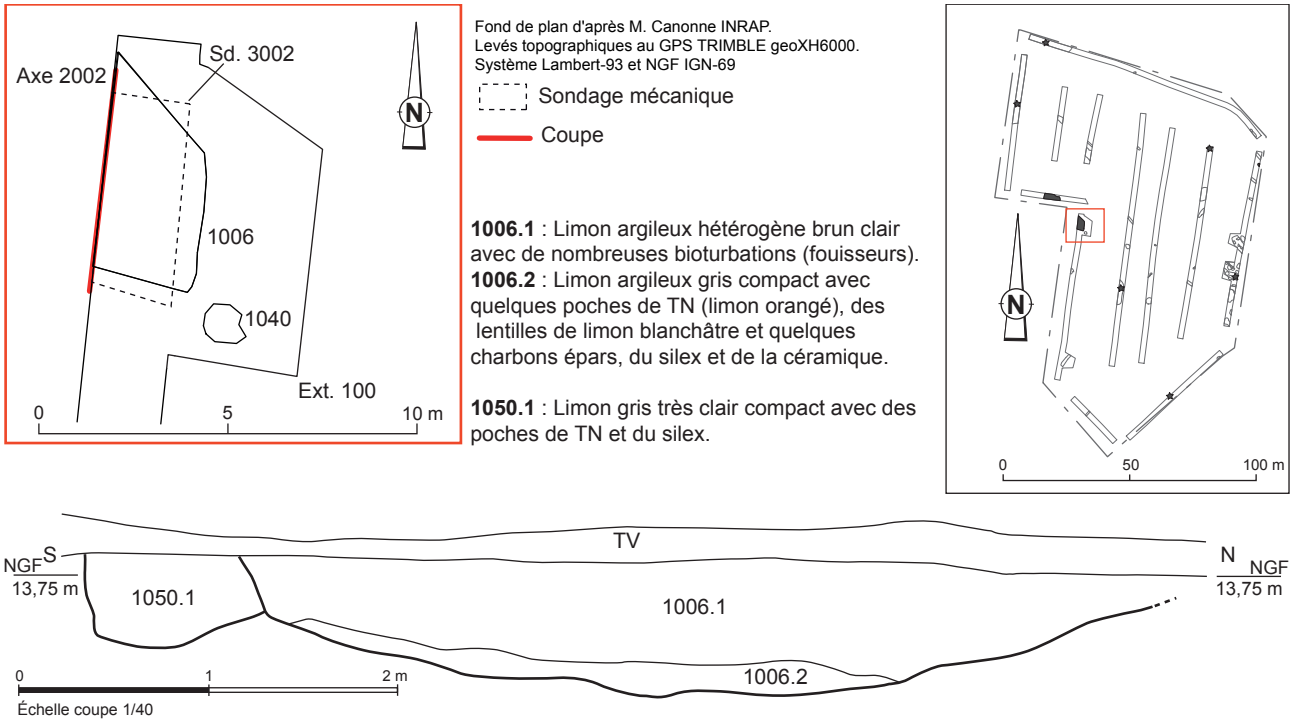


Fig.13 : Coupe des fosses 1006 et 1050.
© Vaiana Vincent - Inrap.

La fosse 1012, en tranchée 7, a été identifiée comme telle à partir de deux tessons de céramique. Elle dispose d'une forme ovale, orientée nord-ouest/sud-est et mesure 1 m par 0,90 m. Son comblement se compose d'un limon compact homogène gris foncé avec de nombreux charbons millimétriques, de rares terres cuites millimétriques, quelques poches de limon orangé et des lentilles sableuses. La nature détritique d'un tel comblement symbolise peut-être la proximité d'un habitat. À l'ouest de cette dernière structure, se trouve le trou de poteau 1029. Celui-ci dispose d'un plan ovale, orienté est/ouest et mesure 0,50 m de long pour 0,40 m de large. Il est comblé par un limon compact gris clair avec de nombreuses poches blanchâtres et quelques charbons centimétriques.

Les observations sur le mobilier lithique ont été effectuées par F. Bostyn. Elles sont répertoriées dans le **tableau 1**. Le ramassage a été échantillonné sur le terrain, il ne s'agit donc pas de la totalité des artefacts qui ont pu être observés. L'ensemble est particulièrement frais. Il n'est pas patiné, ni roulé et a été réalisé à partir de silex du Crétacé. Ils se constituent principalement d'éclats bruts, mais un éclat retouché, un microdenticulé sur éclat, deux grattoirs et un éclat de percuteur peuvent aussi être référencés (**Fig. 14**, **15** et **16**).

TR.	ST.	Description
2	1002	1 éclat retouché mais cassé en silex crétacé.
3	1006	1 éclat brut en silex crétacé.
4	1007	4 éclats brut en silex crétacé.
		1 microdenticulé sur un éclat en silex crétacé.
5	1008	1 grattoir sur éclat en silex crétacé.
		1 petit grattoir sur éclat en silex crétacé.
6	1008	2 petites esquilles en silex crétacé.
		1 éclat en silex crétacé.
8	1029	1 éclat de percuteur en silex crétacé.

Tab.1 : Inventaire du matériel lithique (Communication orale Françoise Bostyn).
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.14 : Cliché de l'éclat retouché issu de la couche 1002.
© Vaiana Vincent - Inrap.

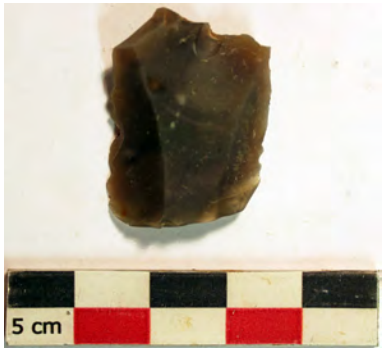


Fig.15 : Cliché du microdenticulé sur éclat issu de la fosse 1007.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.16 : Cliché d' un éclat issu de la couche 1008.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Associé à ce mobilier, 33 tessons de céramiques, caractéristiques de la période du Bronze final, avec des inclusions de silex et chamotte, peuvent être également recensés (cf. infra 3).

Ces quatre occurrences prennent tout leur sens recontextualisées à l'échelle du terroir. En effet, des prospections archéologiques à partir d'ortho-photographies dans le sud-ouest du calaisis (dont fait partie la commune de Fréthun) ont permis de reconnaître «la plus forte concentration de structures funéraires de l'ensemble de la région du Nord-Pas-de-Calais, datés majoritairement du Bronze ancien et moyen» . Les trois ensembles circulaires, situés à moins de 700 m de l'opération en sont un parfait exemple. Cela marque le reflet d'un territoire densément occupé à l'âge du Bronze malgré la faible proportion de sites fouillés[20]. Ici, les quatre structures mises au jour, associées au mobilier lithique et céramique, semblent plutôt trouver écho dans un contexte d'habitat. Les connaissances sur l'habitat du Bronze ancien et moyen font complètement défaut dans la région. En ce qui concerne le Bronze final, elles transparaissent à travers des traces fugaces sous forme de quelques fosses[21]. Aucun plan de bâtiment sur poteau n'a pu encore être identifié pour cette période, c'est la concentration de structures qui forment l'occupation. «Trois fosses regroupées peuvent correspondre à un habitat isolé» . Les bâtiments sont le plus souvent construits sur radiers de fondation sans véritable ancrage au sol[22]. Aussi, se sont les structures annexes qui indiquent sa présence comme c'est le cas ici à Fréthun, ou sur le site de Feuillères dans la Somme[23], ou d'Osly-Courtil dans l'Aisne[24] qui a fourni également des fosses ovales de grand module (environ 5 m de long) à proximité de nombreux greniers sur poteaux. Seuls des décapages plus vastes pourraient permettre de mettre en évidence de petites concentrations de vestiges[25] et comprendre l'organisation de ce type d'occupation. Dans la région, le site d'Aire-sur-Lys fouillé par Y. Lorin «a permis de mettre en évidence une dizaine de concentrations régulièrement espacées d'une trentaine de mètres»[26]. La bibliographie consultée, très récente, datant de moins d'une dizaine d'années montre bien que le sujet est au cœur des problématiques actuelles.

20. Idem, p. 30

21. *Id.*

22. Talon 2013, p. 160

23. Talon 1992

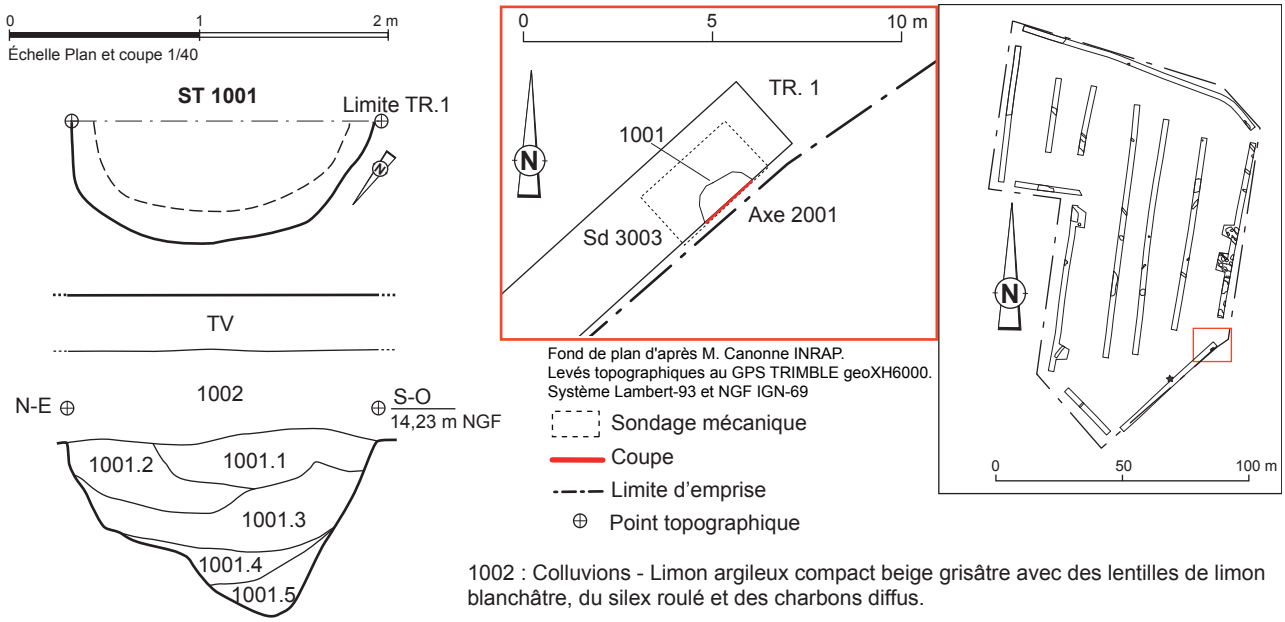
24. Talon 2013, p. 173

25. Marcigny, Talon 2009, p. 393

26. Idem, p. 394

2.2 Une unique fosse carolingienne

Une unique occurrence évoque la période carolingienne. Il faut rester prudent car cet intervalle chronologique découle uniquement de deux tessons, toutefois caractéristiques de la période. Ceux-ci proviennent de la fosse 1001, située en bordure ouest de la tranchée 1. Il s'agit d'une fosse, visible uniquement sur une moitié, de plan ovale dont la longueur mesure 1,80 m pour une largeur minimum de 0,60 m. Cette fosse a d'abord fait l'objet d'un sondage manuel puis au vue de la profondeur, le test a été fini mécaniquement. Elle présente un profil à bords peu évasés, avec un fond surcreusé en forme de cuvette (**Fig. 17**). Le comblement de cette structure est particulièrement intéressant car stratifié et d'origine détritique (**Fig. 18**). Il se compose de cinq couches distinctes. Un limon beige compact oxydé tapisse le fond de la structure. Un limon argileux beige grisâtre à tonalité claire, avec des lentilles blanchâtres et quelques traces de terres cuites et charbons épars forme un dépôt secondaire. Une troisième couche, semblant correspondre à l'abandon de cette fosse, est composée d'un limon très charbonneux noir mêlé à de gros nodules de torchis rubéfié, de gros charbons noirs épars et des lentilles de limon orangé naturel. Les deux dernières couches, qui viennent sceller cette structure, paraissent davantage le fait de la nature. Elles se composent de limon argileux gris beige, assez hydromorphes, avec des lentilles sableuses et quelques charbons épars.



1002 : Colluvions - Limon argileux compact beige grisâtre avec des lentilles de limon blanchâtre, du silex roulé et des charbons diffus.

1001.1 : Limon argileux compact gris beige avec des poches de TN remaniées, des lentilles charbonneuses, de la terre cuite et des charbons épars.
1001.2 : Limon argileux beige grisâtre compact, avec des lentilles sableuses beiges et des petits charbons épars.
1001.3 : Limon charbonneux noir avec de gros nodules de torchis rubéfié, de gros charbons de bois épars, des lentilles de TN, du silex et de la céramique.
1001.4 : Limon argileux beige grisâtre à clair, lentilles de limon blanchâtre, quelques traces de terre cuite et charbons épars.
1001.5 : Limon beige compact homogène avec traces d'oxydation ferro-manganèse.

Fig.17 : plan et coupe de la fosse 1001.
© Véronique Devred : Dessin; Vaiana Vincent : DAO - Inrap.



Fig.18 : Cliché de la coupe 2001 de la fosse 1001.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Les deux fragments de céramique ont été découverts dans la couche charbonneuse (1001.3). Ils appartiennent au même individu, à savoir un chaudron en céramique dite «coquillée» tout à fait caractéristique des X^e-XI^e siècle en plaine maritime flamande. Un peu plus loin dans la tranchée 1, dans la couche de colluvions 1002, une autre lèvre en céramique coquillée, rappelant la forme de pot à cuire du X^e siècle, a également été mise au jour.

Même s'il faut garder un certain recul, face à une datation portant sur trois éléments uniquement, leur proximité géographique, leur taille (peu négligeable) et leur homogénéité chronologique laisse penser qu'il peut tout à fait y avoir une occupation de la fin de l'époque carolingienne sur cette parcelle. Elle serait alors la toute première mention pour cette période à Fréthun.

2.3 Fosses et parcellaires du XII^e siècle

Neuf structures peuvent être rattachées à la période du XII^e siècle, déterminée à partir de l'étude céramique. Elles se partagent en fosses et fossés. La **figure 19** montre le plan général de cette période. Pour compléter cette vue partielle, les vestiges du XII^e siècle, mis au jour lors de la fouille de 2012 sont également figurés.
Les structures se concentrent particulièrement sur la bordure ouest de l'emprise. Deux tronçons de fossé, 1028 et 1032, peuvent être associés. Ils présentent la même orientation nord-ouest/sud-est et semblent dans le même alignement. Leurs comblements sont sensiblement identiques. Ils se composent, tout deux, d'un limon argileux compact et homogène gris foncé pour le premier et gris brun foncé pour le second avec quelques charbons millimétriques et des éclats de silex. 1028 est sans doute coupée par une fosse ovale, ce qui explique une largeur maximale atteignant les 2,50 m. 1032 mesure 0,95 m de large. Il est intéressant de remarquer que cette limite parcellaire perdure encore aujourd'hui, comme le prouve le découpage cadastral, situé de l'autre côte du chemin Parenty dans le même alignement que celui-ci.

Deux types de fosses ont pu être identifiées : celles de grands modules (> 3m) et celles de plus petits modules (< 3m). Deux fosses, 1030 et 1036, sont particulièrement remarquables par leur dimension. Elles se situent respectivement dans les tranchées 8 et 10. La première est de forme globalement ovale, orientée nord-est/sud-ouest et mesure 2,20 m de long au minimum pour 5,20 m de large. La seconde est également de forme ovalaire avec des dimensions allant jusqu'à 9,90 m de long pour une largeur minimum de 1,90 m, selon un axe nord/sud. Leurs comblements sont similaires. Il s'agit d'un limon homogène gris moyen qui se caractérise par de nombreux nodules de craie de taille centimétrique. Ce sédiment est associé à de rares boulettes de torchis rubéfié et de rares terres cuites millimétriques. Ces deux fosses, de part leur comblement et leur dimension, peuvent être associées à des structures de type «annexe» de l'habitat, comme des fonds de cabane par exemple.

Cinq fosses disposent de plus petits modules et peuvent globalement être interprétées comme des dépotoirs ou des trous de poteau. Il s'agit des structures 1014, 1018, 1019, 1027 et 1042 situées toutes dans la tranchée 7, au nord de la limite parcellaire formée par les occurrences 1028 et 1032. Elles disposent de formes et de dimensions différentes. En revanche, elles présentent toutes un comblement assez organique, avec des couleurs allant du gris au brun gris foncé avec en plus soit de nombreux charbons (1014), des inclusions de terres cuites millimétriques (1014 et 1018) ou des boulettes de torchis rubéfié (1019 et 1027). De tels comblements indiquent sans doute la proximité certaine d'un habitat.

Cette phase datée du XII^e siècle rappelle tout à fait les vestiges mis au jour lors de la fouille de 2012. Ces derniers se constituaient d'un parcellaire en «U», orienté nord-est/sud-ouest, avec en fond de parcelle des structures fossoyées circulaires destinées au stockage du foin, et en bordure nord-est d'emprise, des structures domestiques de type dépotoirs, puits et four. L'habitat était malheureusement hors emprise.
La zone Est du diagnostic est, ici, largement occupée par de nombreuses fosses, au comblement détritique, ayant pu servir de dépotoir. L'occupation semble s'organiser selon un parcellaire orienté nord-ouest/sud-est, perpendiculaire à celui de la fouille. Les fosses de grands modules peuvent être interprétées comme des annexes de l'habitat. Ces données, dans un intervalle chronologique identique à celles de la fouille, pourraient venir habilement étayer les hypothèses émises lors de cette dernière, sur la genèse, la construction et l'évolution du village de Fréthun. Il est utile de préciser que l'église Saint-Michel, aujourd'hui détruite, située à 300 m de l'opération, semble avoir une fondation remontant au XII^e siècle. La première mention date en effet de 1119[27].

27. Haigneré 1880, p. 53-62.

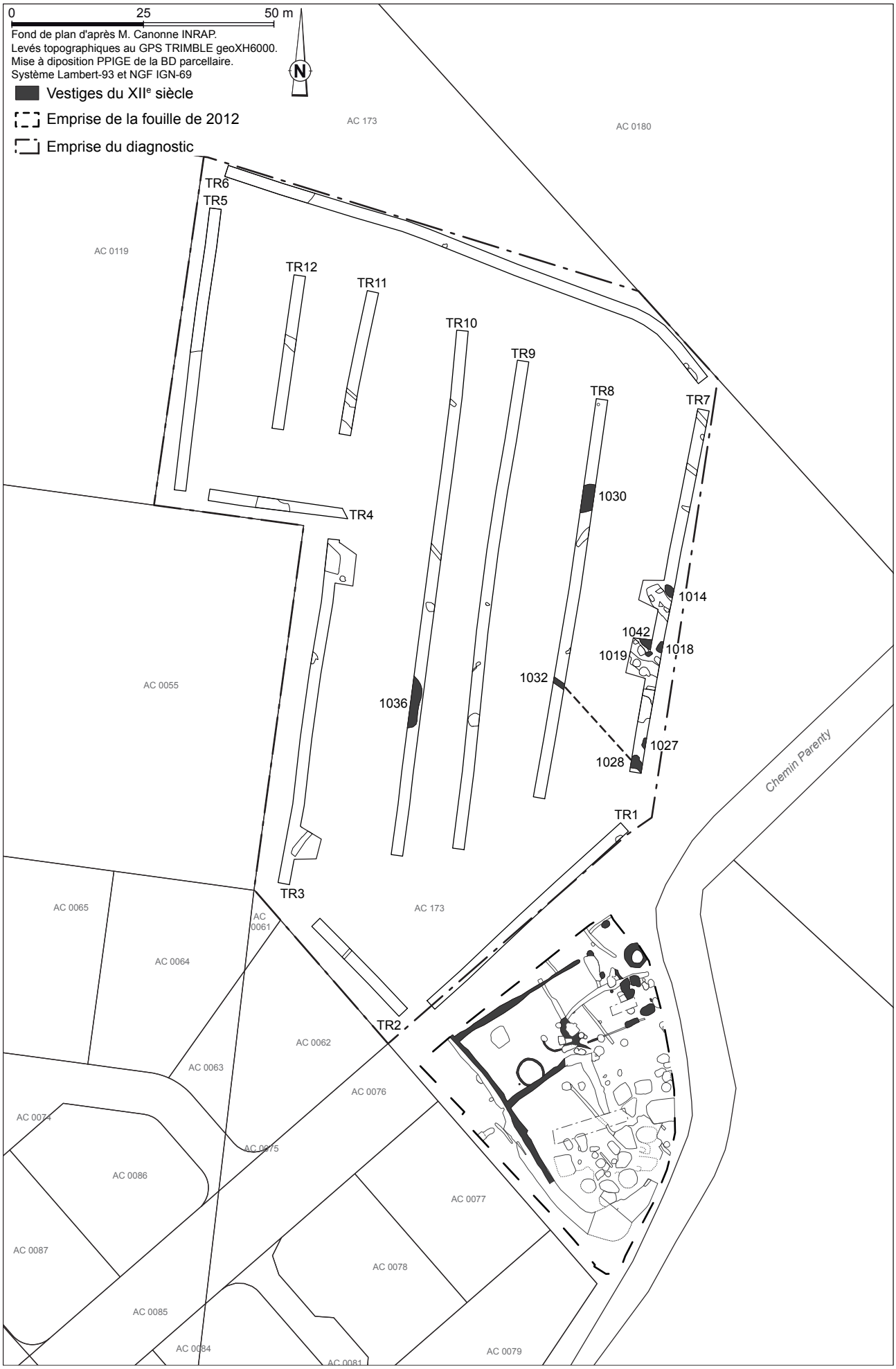


Fig.19 : plan général des vestiges du XIIe siècle du diagnostic et de la fouille de 2012.
© Vaiana Vincent - Inrap.

2.4 Fond de parcelle du XIIIe siècle

La dernière phase identifiée se concentre dans la partie méridionale du diagnostic et particulièrement sur sa bordure ouest (**Fig. 20**). Dix sept structures peuvent être associées à cette période, définie à partir de 111 tessons de céramiques. Elles se composent, tout comme la phase précédente, de fosses et fossés.

Trois segments de fossés, 1011, 1031 et 1004 peuvent être associées. Ils présentent une largeur d'un module identique allant de 1,10 m à 1,20 m. 1004 et 1031 sont orientés nord-est/sud-ouest. 1011 est axé nord-ouest/sud-est, soit perpendiculaire à l'alignement des deux autres. L'extrémité du fossé 1004 a pu faire l'objet d'une extension et d'un sondage mécanique (**Fig. 21**). Elle dispose d'un profil régulier en cuvette et est comblé d'un limon argileux beige grisâtre avec des silex et des oxydations de manganèses diffuses (**Fig. 22**). Les deux autres disposent de comblement limoneux compact homogène gris moyen à brun gris foncé avec quelques charbons centimétriques ou millimétriques et de rares terres cuites orange millimétriques. Même s'il est vrai que 1031 est une extrémité de fossé, son appariement avec 1004 tient surtout de leur parfait alignement et de leur module similaire. Ces trois fossés semblent participer de la même partition de l'espace et symboliser une première limite vers le nord.
Un autre fossé, 1035 a également livré du mobilier rattachable au XIIIe siècle. Celui-ci est orienté nord-ouest/sud-est et mesure 0,80 m de large pour une longueur visible de 2,70 m. Son comblement est tout à fait similaire à ceux présentés précédemment. Il vient se placer dans le parfait alignement du parcellaire de la phase du XIIe siècle, lui-même aligné au cadastre actuel. Il est tout à fait possible qu'il s'agisse d'une limite spatiale pérenne. Même si les fossés 1038 et 1039 n'ont livré aucun mobilier, il est également possible de les rattacher à ces trois dernières occurrences étant donné leur parfaite rectitude. Cette limite est en plus parallèle au parcellaire synchrone, mis au jour lors de la fouille de 2012.

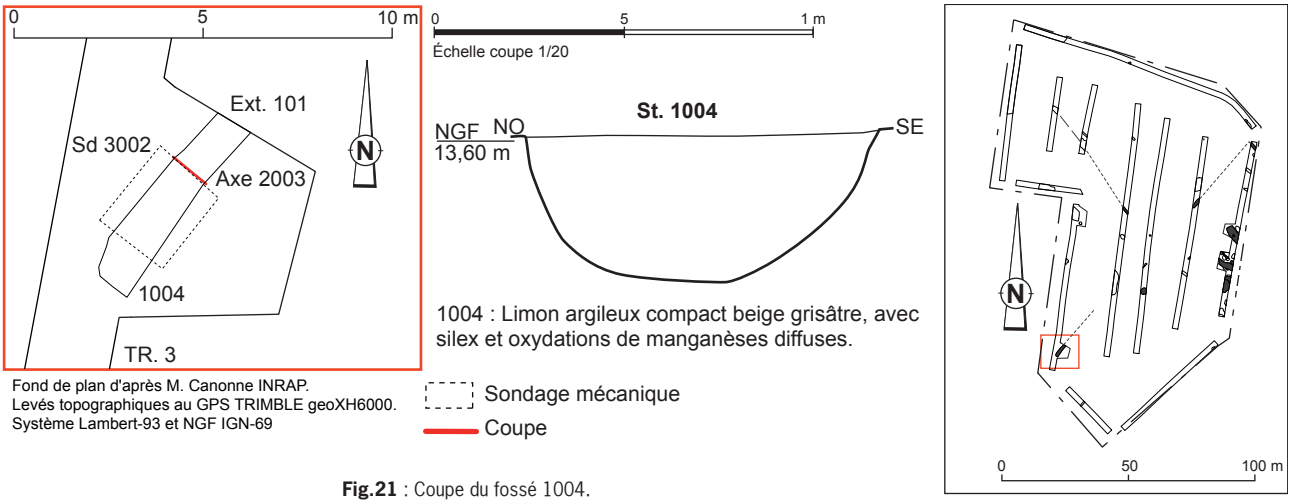
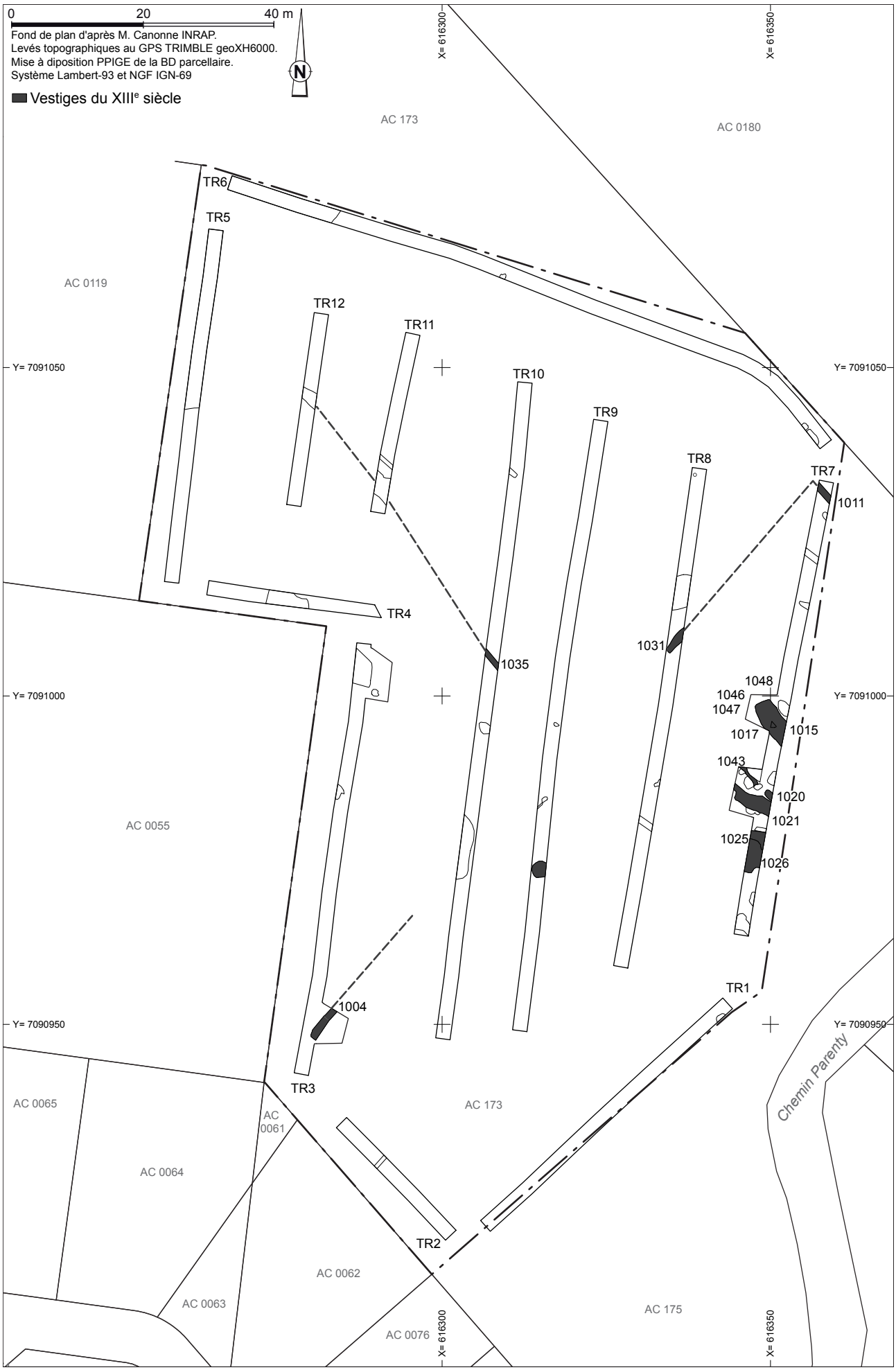


Fig.21 : Coupe du fossé 1004.
© Véronique Devred : Dessin; Vaiana Vincent : DAO - Inrap.



Fig.22 : Cliché de la coupe 2003 du fossé 1004.
© Véronique Devred - Inrap.

Ci-après :
Fig.20 : Plan général des vestiges du XIIIe siècle.
© Vaiana Vincent - Inrap.


0
20
40 m
Fond de plan d'après M. Canonne INRAP.
Levés topographiques au GPS TRIMBLE geoXH6000.
Mise à diposition PPIGE de la BD parcellaire.
Système Lambert-93 et NGF IGN-69
Vestiges du XIIIe siècle
N
X= 616300
X= 616350
Y= 7091050
Y= 7091000
Y= 7090950
AC 173
AC 0180
AC 0119
AC 0055
AC 0065
AC 0064
AC 0061
AC 0062
AC 0063
AC 0076
AC 175
TR6
TR5
TR12
TR11
TR10
TR9
TR8
TR7
TR4
TR3
TR2
TR1
1011
1035
1031
1048
1046
1047
1017
1015
1043
1020
1021
1025
1026
1004
Chemin Parenty

Les structures se développent au sud du parcellaire nord-est/sud-ouest. Au vu de la densité de celles-ci, deux extensions et deux sondages ont été nécessaires pour comprendre l'organisation des vestiges. La première extension (Ext. 102) a montré un enchevêtrement de fosses (**Fig. 23**). 1021 d'abord interprété comme un fossé ressemble désormais davantage à une fosse. Elle dispose d'une forme oblongue et mesure 7 m de long sur 2,30 m de large, pour une profondeur de 0,44 m (**Fig. 24**). Son profil montre des parois assez irrégulières sur son bord nord et un fond globalement en cuvette. Son comblement se compose d'un limon peu compact homogène, gris moyen avec de nombreuses poches orangées, de rares charbons centimétriques, de rares nodules de craie et de silex (**Fig. 25**).



Fig.23 : Vue générale de l'extension 102, vue du sud.
© Vaiana Vincent - Inrap.

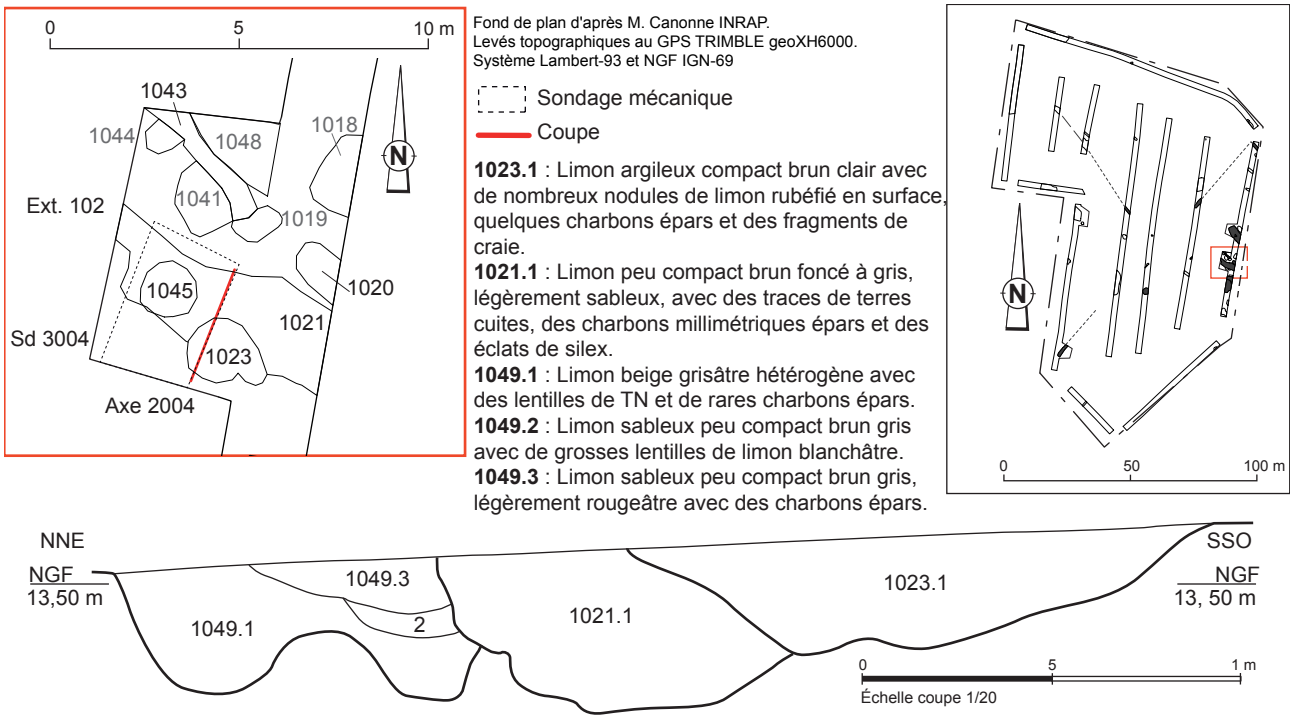


Fig.24 : Coupes des fosses 1023, 1021 et 1049.
© Véronique Devred : Dessin; Vaiana Vincent : DAO - Inrap.



Fig.25 : Cliché de la coupe 2004 des fosses 1023, 1021 et 1049.
© Vaiana Vincent - Inrap.

La stratigraphie de cette zone est assez complexe. 1021 est coupée par la fosse 1023. Cette dernière est de plan ovale et mesure 2,30 m de long pour 0,80 m de large et 0,30 m de profondeur. Sa principale caractéristique est le nombre important de nodules de limon rubéfié dans son comblement limoneux, associé à quelques charbons épars et des fragments de craie. La fosse 1021 coupe 1049, structure totalement invisible en plan mais irréfutable en coupe. Son comblement se compose de plusieurs comblements beige grisâtres, sur une épaisseur de 0,32 m, qui se mélangent au terrain naturel et qui explique son problème de lisibilité. Cette structure semble manifestement antérieure au XIII^{e} siècle, son comblement hydromorphe laisse penser à un éloignement de l'occupation humaine. 1021 recouvre aussi une autre fosse, 1045 de plan circulaire, qui a été mis au jour dans le fond du sondage (**Fig. 26**). Elle mesure 1,20 m de diamètre et est comblé d'un limon argileux gris-clair avec des charbons centimétriques et de rares inclusions de craie. Elle est stratigraphiquement synchrone à 1049 mais leur interprétation reste délicate. La céramique découverte provient principalement de la fosse 1021, ce qui cale l'ensemble avec un terminus post et ante-quem. La structure 1043, situé au nord de cet ensemble est une fosse de forme oblongue orientée nord-ouest/sud-est. Elle mesure 3,30 m de long et 0,60 m de large. Son comblement apporte très peu d'indices sur sa fonction : il s'agit d'un limon très compact homogène gris moyen avec de nombreuses poches de limon jaune.

La deuxième extension, ext. 103, montre une zone à première vue moins complexe (**Fig. 27**). Néanmoins, l'énorme fosse quadrangulaire, d'abord identifiée comme 1015, unique structure s'est en fait subdiviser en trois autres fosses supplémentaires après le sondage mécanique. La fosse demi-circulaire 1017 vient couper la fosse 1015 (**Fig. 28**). Il s'agit d'une structure en creux, à fond plat et parois légèrement évasées. Son comblement se distingue clairement de 1015, et se constitue d'un limon argileux compact homogène brun gris moyen avec de rares charbons millimétriques (**Fig. 29**). 1015 est une fosse de forme quadrangulaire, de 3,50 m de large pour 4 m de long et 0,32 m de profondeur. Il s'agit d'une structure excavée à fond plat et régulier, à parois légèrement évasées. Il est comblé par un limon-sableux compact et homogène gris moyen et est associé à quelques charbons millimétriques et quelques éclats de silex. Il est très délicat de comprendre sa relation avec la fosse 1046 adjacente. Leurs comblements sont parfaitement identiques, mais les passes successives du sondage ont clairement montrées qu'il s'agissait de deux entités distinctes. 1046 est une fosse quadrangulaire de 3 m de long par 2,80 m de large pour une profondeur de 0,44 m. Son profil est tout aussi régulier que la structure précédente : un fond plat et des parois légèrement évasées (**Fig. 30**). Deux couches ont toutefois été numérotées différemment dues à des nuances de texture et de couleur, par rapport à 1046 mais aussi à des observations durant le décapage, qui ont été relevées en plan. Les deux couches latérales, 1047 et 1048, disposent d'une tonalité plus foncée et d'une texture plus compacte que la partie centrale, peut-être le reflet d'un ancien aménagement présent sur le pourtour de cette structure excavée.



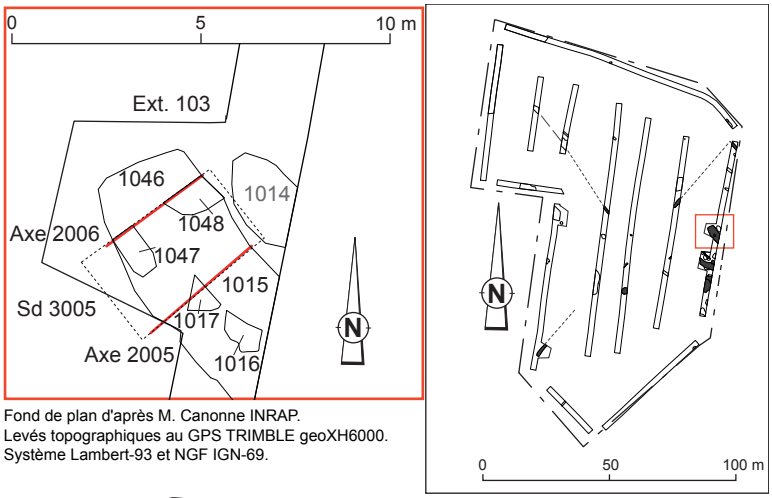
Fig.26 : Cliché de la fosse 1045, vue du nord.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.27 : Vue générale de l'extension 103, vue du nord-ouest.
© Vaiana Vincent - Inrap.

1017.1 : Limon argileux moyennement compact homogène gris foncé avec des lentilles de limon jaune-orangé (TN) et des lentilles jaunes sableuses.
1015.1 : Limon sableux homogène, compact gris moyen avec de nombreux nodules de sable gris-beige et de rares charbons et terres cuites millimétriques.
1015.2 : Limon sableux gris orangé hétérogène assez compact.

1046.1 : Limon sableux très compact homogène gris moyen avec quelques charbons millimétriques, des lentilles sableuses et quelques éclats de silex.
1047.1 : Limon compact homogène gris foncé avec de rares inclusions de charbons et terres cuites millimétriques.
1048.1 : Limon sableux très compact homogène gris foncé, avec des lentilles sableuses, des charbons millimétriques et du silex.



Fond de plan d'après M. Canonne INRAP.
Levés topographiques au GPS TRIMBLE geoXH6000.
Système Lambert-93 et NGF IGN-69.

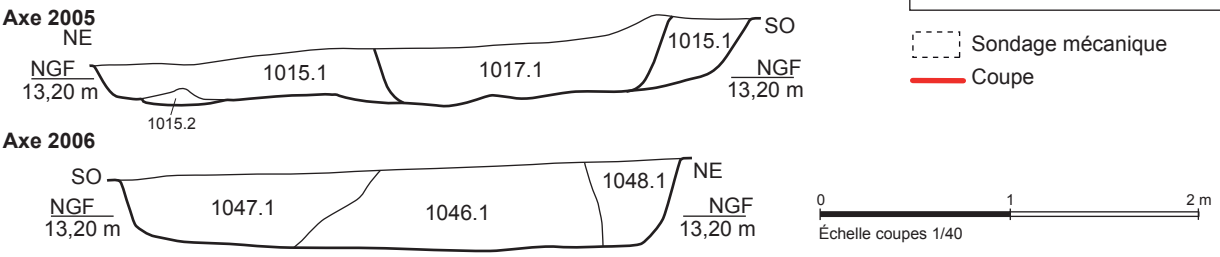


Fig.28 : Coupes des fosses 1015, 1017 et 1046, 1047 et 1048.
© Véronique Devred : Dessin; Vaiana Vincent : DAO - Inrap.



Fig.29 : Cliché de la coupe 2005 des fosses 1015 et 1017.
© Vaiana Vincent - Inrap.



Fig.30 : Cliché de la coupe 2006 des fosses 1046, 1047 et 1048.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Cette dernière phase s'organise selon un parcellaire organisé et se compose de fosses-dépotoirs et de structures annexes à l'habitat sous forme de «petites cabanes» excavées. Aucun plan de bâtiment n'a pour le moment été identifié. Ces résultats viennent compléter les données de l'évaluation de D. Gaillard de 2000 et de la fouille de 2012 (**Fig. 31**), datées pour la première des XIII^{e}-XIV^{e} siècle et pour la seconde du milieu du XIII^{e} siècle. Une vision aussi large sur un même territoire peut permettre d'avoir une véritable compréhension du village médiéval, de son organisation et construction.



Fig.31 : Plan général des vestiges des XIIIe-XIVe siècle du diagnostic de 2014, de la fouille de 2012 et de l'évaluation de 2000.
© Vaiana Vincent - Inrap.

3. Étude de la céramique (V. Vincent)

Le matériel céramique se compose de 177 fragments pour seulement 12 individus identifiés. Le NMI a été déterminé uniquement à partir des lèvres, après recollage de celles-ci[28]. La céramique se concentre particulièrement dans l'Est de l'emprise et plus particulièrement dans la tranchée 7 où se concentre le plus de structures. Il présente globalement une bonne conservation même si le taux de fragmentation est assez élevé. La céramique issue de la couche 1008 est très fragmentée, de taille centimétrique et «roulée», ce qui argumente l'hypothèse de colluvions pour la nature de ce dépôt. Au vu de la faiblesse des formes, la détermination chronologique s'est particulièrement appuyée sur les types de productions. Ces dernières présentent clairement des différences qui permettent de compartimenter assez bien le mobilier recensé. Une reconnaissance fine des productions médiévales a été possible grâce aux données issues de la fouille de la parcelle adjacente. Aussi 4 phases ont pu être identifiées: la première datée de l'âge du Bronze Final (1350-800), la seconde de la fin de l'époque carolingienne (X^{e}-XI^{e} siècle), la troisième et quatrième du Moyen Âge classique: XII^{e} et XIII^{e} siècle.

-Méthodologie

Les lots céramiques ont été comptés par structures d'après un tableau de comptage enregistré sous Excel. Celui-ci individualise les lèvres (L), panses (P), fonds (F), éléments de préhension (EP) et les éléments verseurs (EV) par groupe technique. La base du comptage repose sur le nombre de reste (NR) et le nombre minimum d'individus (NMI). Chaque individu a ensuite été isolé et un numéro d'inventaire lui est attribué, du type n°patriarche-code céramique (141)-St-1 à n. En respect avec le protocole du SRA Nord-Pas-de-Calais, chaque individu a été individualisé et marqué de son identifiant. La détermination chronologique a été établie à partir d'observations technologiques, de comparaisons morphologiques et en adéquation avec les relations stratigraphiques dont sont issus les différents lots céramiques.

3.1 Les productions

Un souci particulier a porté sur la définition des productions céramiques, constituant quasiment l'unique indice chronologique dont nous disposons sur cette opération. Un tableau récapitulatif permet de comprendre les caractéristiques de chaque groupe technique défini (**Tab.2**). Les trames de couleur viennent rattacher chaque production à sa période d'appartenance. L'argile utilisée pour ces différentes catégories semble identique. Il s'agit probablement de l'argile des Flandres. Cette dernière, riche en oxyde de fer, prend des teintes grises soutenues en cuisson réductrice et ocre orangé en cuisson oxydante. Leur principale différence provient de la nature des dégraissants et de la technique de façonnage utilisée.

Les groupes techniques allant de 1 à 3 se constituent d'éléments essentiellement modelés, même si certains disposent d'une faible épaisseur et d'un lissage soigné. Trois types d'inclusions peuvent être recensés: le silex, la chamotte grise ou ocre et des possibles végétaux (pores creux). La distinction entre le groupe 1 et le groupe 3 provient de la densité des inclusions. En effet, dans le premier groupe, les inclusions de silex sont très abondantes et celles en chamotte sont plus ponctuelles. C'est l'inverse pour le groupe 3.

Le groupe 4, production essentiellement tournée, a la particularité d'avoir une texture granuleuse très accentuée due à de petits grains de quartz présents de manière abondante dans la pâte.

Le groupe 5 a l'air globalement modelé mais une finition au tour rapide est également possible[29]. Sa caractéristique principale est la présence d'inclusions coquillées utilisées comme dégraissant dans la pâte. Ils sont présents en très grand nombre et sont très finement pilées. Leur répartition est uniforme.

28. Arcelin, Tuffreau-Libre 1998, p. VIII.

29. Routier 2006, p. 269

Tab.2 : Inventaire des groupes techniques céramiques définis sur l'opération.
© Vaiana Vincent - Inrap.

GT	Façonnage	Traitement de surface	Texture	Couleur surface	Couleur tranche	nature des inclusions	Taille des inclusions	Densité ou fréquence des inclusions	Répartition granulométrique
FRET-GT1a	modelage	lissage	fine	ocre	gris foncé	silex	petite	abondant	épars
						chamotte grise	petite	rare	épars
FRET-GT1b	modelage	lissage	fine	gris	gris foncé	silex	petite	abondant	épars
						chamotte grise	petite	rare	épars
FRET-GT2	modelage	lissage grossier	grossière	gris	gris et ocre	végétal ? (disparus)	moyenne	abondant	épars
FRET-GT3a	modelage	lissage	fine	ocre-orangé	gris foncé	chamotte grise et ocre	petite	moyenne	épars
						silex	petite	rare	épars
FRET-GT3b	modelage	lissage	fine	gris	gris foncé avec un liseré rouge	chamotte grise et ocre	petite	moyenne	épars
						silex	petite	rare	épars
FRET-GT3c	modelage	raclage	grossière	gris	gris	chamotte grise et ocre	petite	abondante	épars
FRET-GT3d	modelage	raclage	grossière	ocre-orangé	gris	chamotte grise et ocre	petite	abondante	épars
FRET-GT4a	tournage	aucun	granuleuse	gris clair à foncé	gris à gris/ blanc	quartz	petite	abondante	homogène
FRET-GT4b	tournage	aucun	granuleuse	orange	gris	quartz	petite	abondante	homogène
						chamotte orange	petite	rare	épars
FRET-GT5a	modelage/ tournage?	raclage	grossière	rouge	rouge homogène	coquiller	petite à grosse	abondante	homogène
FRET-GT5b	modelage/ tournage?	raclage	grossière	rouge	gris	coquiller	petite à grosse	abondante	homogène
FRET-GT6a	tournage	aucun	fine	gris	gris	quartz	petit	moyenne	homogène
FRET-GT6b	tournage	aucun	fine	orange	orange	quartz	petit	moyenne	homogène
FRET-GT6c	tournage	glaçure	fine	orange	orange	quartz	petit	moyenne	homogène
FRET-GT6d	tournage	fumage	fine	gris foncé	orange	quartz	petit	abondant	homogène
FRET-GT7	tournage	lissage	fine	gris foncé	beige	quartz	petit	abondant	homogène

Le groupe 6 englobe des productions tournées, bien cuites, sonnantes à pâte lisse avec de fines inclusions de quartz visibles à l'œil nu. Elles correspondent à des productions mieux connues sous la titulature comme TCG, terre cuite grise, pour FRET-GT6a ; terre cuite rouge pour FRET-GT6b ; terre cuite rouge glaçurée pour FRET-GT6c et terre cuite rouge enfumée pour FRET-GT6d.

Le dernier groupe (7), est représenté par un unique individu que ce soit à l'échelle de l'opération ou même plus largement en prenant compte le mobilier de la fouille adjacente. Le lissage de surface, la couleur grise accentuée de la surface et la tranche beige rappelle des productions gallo-romaines, ici manifestement en position résiduelle.

3.2 Aspect chronologique

3.2.1 Le matériel protohistorique

Cette première phase se compose de 33 tessons et d'un individu. Ceux-ci se concentrent dans la partie ouest de l'emprise, plus précisément dans les tranchées 3 et 4 avec les structures 1006 et 1004. Deux tessons découverts dans la fosse 1012 peuvent également être rattachés à cet ensemble. On peut rajouter à cela le matériel, découvert en position résiduelle, dans la couche de colluvion 1008 et dans les fosses 1021 et 1036.
Cette interprétation se fera uniquement d'après des critères techniques et non morphologiques. La seule lèvre nous étant parvenue, est, du fait de sa taille, indéterminable.
Les groupes techniques identifiés pour cette période sont FRET-GT1, FRET-GT2 et FRET-GT3. Ces derniers sont cuits en atmosphère réductrice ou réducto-oxydante (notamment les groupes 1a, 3a et 3d). Statistiquement, le groupe 1 est majoritaire avec 51,5 % du matériel, le groupe 2 représente 39,4 % et le 3 est plus minoritaire avec 9 % (**Fig. 32**).
La nature des inclusions de la céramique protohistorique subit le plus souvent le déterminisme de son environnement géologique[30]. Ici, le site repose sur un versant crayeux à recouvrement loessique où le silex est présent à l'état naturel.

30. Deckers 2010, p. 13, Henton 2013, p. 150.

La majorité du matériel est donc dégraissé avec du silex pilé, très finement et en abondance. Celui-ci est utilisé dès le Bronze moyen II[31]. Son association à des inclusions de chamotte est ici systématique. Dans le groupe 1, cette dernière est uniquement de couleur grise et présente un module très fin. Dans le groupe 3 où elle est majoritaire, elle est de couleur grise et ocre. L'utilisation de la chamotte, obtenue à partir de tessons pilés, est utilisée dès le début de l'âge du Bronze, comme dégraissant majoritaire. La présence dans ce corpus de dégraissants mixtes (silex et chamotte), de même que le traitement de surface des panses, lissées et soignées[32], sont autant d'arguments en faveur d'une datation du Bronze final. Un fragment d'anse en ruban épais évoque également des contextes chronologiques similaires[33].
L'emploi du silex ici, comme dégraissant principal au-delà même de l'approvisionnement micro-local, peut être aussi un marqueur pour un rapprochement culturel du complexe Manche-Mer du Nord (MMN)[34].

	% NR
FRET-GT1	51,50%
FRET-GT2	9,00%
FRET-GT3	39,40%
total	99,90%

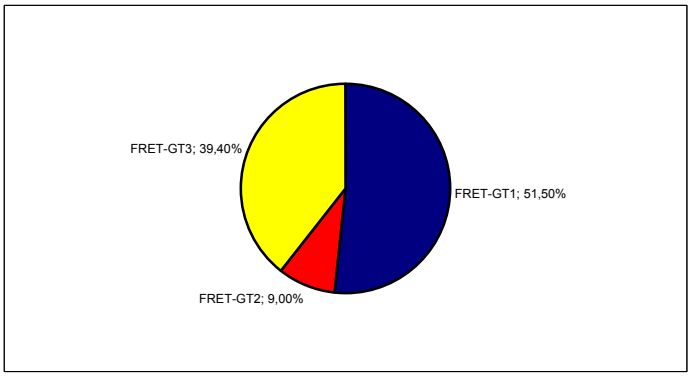


Fig.32 : Graphique des pourcentages du nombre de restes des groupes techniques pour la période protohistorique.
© Vaiana Vincent - Inrap.

3.2.2 Du carolingien ponctuel

La phase carolingienne peut être déterminée uniquement à partir de trois tessons, ce qui ne fait en rien une occupation. Néanmoins, ces trois fragments sont d'une taille conséquente (difficile d'imaginer un phénomène de résidualité) et sont particulièrement caractéristiques de la période concernée. Deux fragments d'un même individu ont été découverts dans la fosse 1001 de la tranchée 1. Dans cette même tranchée, dans la couche de colluvion 1002 relevé dans le log 4000, une autre lèvre a été trouvée. Ils sont tous du groupe FRET-GT5 qui regroupe les pâtes dites «coquillées». Ce type de production est abondant et quasi-systématique sur les sites carolingiens de la plaine maritime. La première forme est un chaudron à départ de panse galbée, à col éversé et lèvre élargie et aplatie à son extrémité (**Fig. 33**). On distingue de légères traces de suie sur le pourtour de la lèvre. Il trouve des similitudes avec des exemplaires audomarois, d'Oye-Plage, Coquelles et Marck-en-Calaisis du X^{e}-XI^{e} siècle. Le second individu est une lèvre de pot à cuire à lèvre rabattue sur l'extérieur avec un ressaut interne qui est similaire à un individu audomarois dont la datation au 14C de dépôts calcinés a fourni les dates 904-963 (a maxima de probabilités).
Ces deux individus, certes homogènes ne trouvent pas d'écho dans le mobilier adjacent de cette opération, ni dans la fouille attenante, ni dans les autres opérations environnantes. De plus, il est dorénavant admis que la céramique coquillée a été utilisée jusqu'au XV^{e} siècle, même si ces formes sont ici typiques de la période carolingienne. La prudence est donc de mise quant à la définition de cette phase.

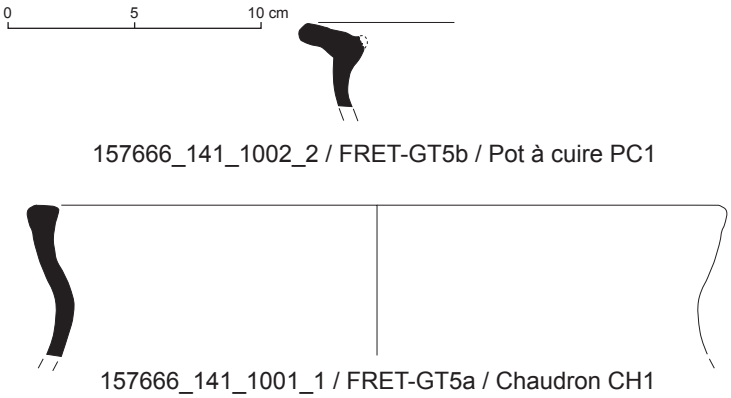


Fig.33 : Céramiques des X^{e}-XI^{e} siècle. Echelle 1/3.
© Vaiana Vincent - Inrap.

31. Deckers 2010, p. 13
32. Id., p. 15
33. Henton 2013, p. 158
34. Deckers 2010, p. 13

Catalogue
157666_141_1001_1 / Chaudron CH1 : Chaudron à départ de panse galbé, col éversé et lèvre élargie et aplatie. Pâte coquillée FRET-GT5a. Diamètre indéterminé. *Comparaison : Reniere 2011, Fin X^e^-début XI^e^ ; Routier 2006, X^e^-XI^e^ siècle.*
157666_141_1002_1 / Pot à cuire PC1 : Pot à cuire à lèvre rabattue sur l'extérieure avec un ressaut interne. Pâte coquillée FRET-GT5b. Diamètre indéterminé. *Comparaison : Roy 1997, p. 83 Fig n°11-2, 904-963.*

3.2.3 Le Moyen Âge classique

Il est très délicat de définir avec précisions les deux phases, vu la faiblesse du répertoire morphologique. Les observations se sont principalement basées sur celles établies lors de la fouille de la parcelle adjacente, qui a pu établir une première phase de la seconde moitié du XII^e^ et une seconde phase du milieu XIII^e^. Pour être tout à fait schématique, la caractéristique principale du mobilier du XII^e^ siècle est la forte proportion d'éléments à pâte dite «granuleuse», qui peut tout à fait être assimilé au groupe FRET-GT4. Ce dernier dispose de très nombreux grains de quartz dans la tranche de sa pâte et en surface qui lui confère une texture rugueuse. Le premier ensemble se compose d'ailleurs quasi-exclusivement de cette production avec 81, 8 %. La terre cuite grise (FRET-GT6a) complète l'ensemble avec 13, 6 % de matériel. On peut noter également un fragment en pâte rouge avec des traces ténues de glaçure (0, 9 %).
Le second ensemble dispose de productions beaucoup plus variées : 36, 1 % de FRET-GT4a (granuleuse), 1, 8 % de FRET-GT5b (coquillée), 37 % de FRET-GT6a (terre cuite grise), 2, 7 % de FRET-GT6b (terre cuite rouge), 16, 6 % de FRET-GT6c (terre cuite rouge glaçurée) et 5, 5 % de FRET-GT6d (terre cuite rouge enfumée). Ce sont, ici, les pâtes tournées à texture fine qui prennent le pas sur la céramique granuleuse. La céramique coquillée perdure mais en moindre quantité. La glaçure se généralise.
Il est très délicat de poser une grille chronologique sur cet assemblage. Les ensembles du XII^e^ siècle faisant encore énormément défaut dans la littérature primaire comme secondaire, sans doute encore par manque de reconnaissance du matériel. Quoiqu'il en soit deux ensembles se distinguent clairement l'un de l'autre. Le premier, peut correspondre à la première phase de la fouille, datée de la seconde moitié du XII^e^ siècle. Le nombre très important d'éléments à pâte granuleuse peut même pencher pour une datation plus précoce dans ce même siècle. Le second corpus peut s'apparenter à la seconde phase de la fouille datée du milieu XIII^e^. Le répertoire morphologique plus fournit pour cette ensemble converge également vers une telle datation.

La première forme recensée a été découverte dans la fosse 1027. Il s'agit d'une oule à lèvre aplatie et concave qui peut être comparé à un exemple du XII^e^ siècle trouvé sur le site de Téteghem, dans la dunkerquois (**Fig. 34**). Il constitue également le type d'oule O3 référencé sur la fouille adjacente, associé à l'assemblage de la seconde moitié du XII^e^ siècle. C'est l'unique forme qui peut être associée à la phase du XII^e^ siècle sur cette opération de diagnostic.
Catalogue
157666_141_1027_1 / Oule O2 : Oule à lèvre aplatie et concave. Terre cuite grise. Diamètre 29 cm. Comparaison : Ansieau et al. 2008, XIII^e^ ; Lançon (en cours), XII^e^ siècle.

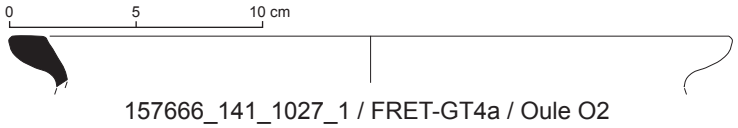


Fig.34 : Céramique du XII^e^ siècle. Echelle 1/3.
© Vaiana Vincent - Inrap.

La phase XIII^e^ se compose d'un plus large éventail morphologique se composant de céramiques de tables, de cuisson, de préparation et des objets de la vie quotidienne comme les couvre-feux. Le pichet PI1, à col évasé et lèvre confondue en bandeau est davantage caractéristique du XIV^e^ siècle (**Fig. 35**). Néanmoins, on en trouve des exemplaires dès le XIII^e^ siècle, à Béthune par exemple. La céramique de cuisson se partage entre oules et coquemars. Une lèvre centimétrique, en forme de crochet, associée au type O1 est tout à fait comparable au type O1 de la fouille voisine, caractéristique de la phase milieu XIII^e^. Le coquemar, CQ1, est également assimilable à une forme de la fouille de cette même phase. La tèle T1, à lèvre en bandeau confondu est caractéristique des XIII^e^-XIV^e^ en Flandre par exemple mais plus largement dans toute la région du Nord-Pas-de-Calais. La lèvre de section quadrangulaire et concave de la terrine TR1 est davantage caractéristique du XIV^e^ siècle à Saint-Omer, Lille, Tournai ou Ardres. Enfin, le couvre-feu CF1 à lèvre de section quadrangulaire est identique à des individus audomarois découverts en contexte de la seconde moitié XII^e^ et du XIII^e^ siècle.

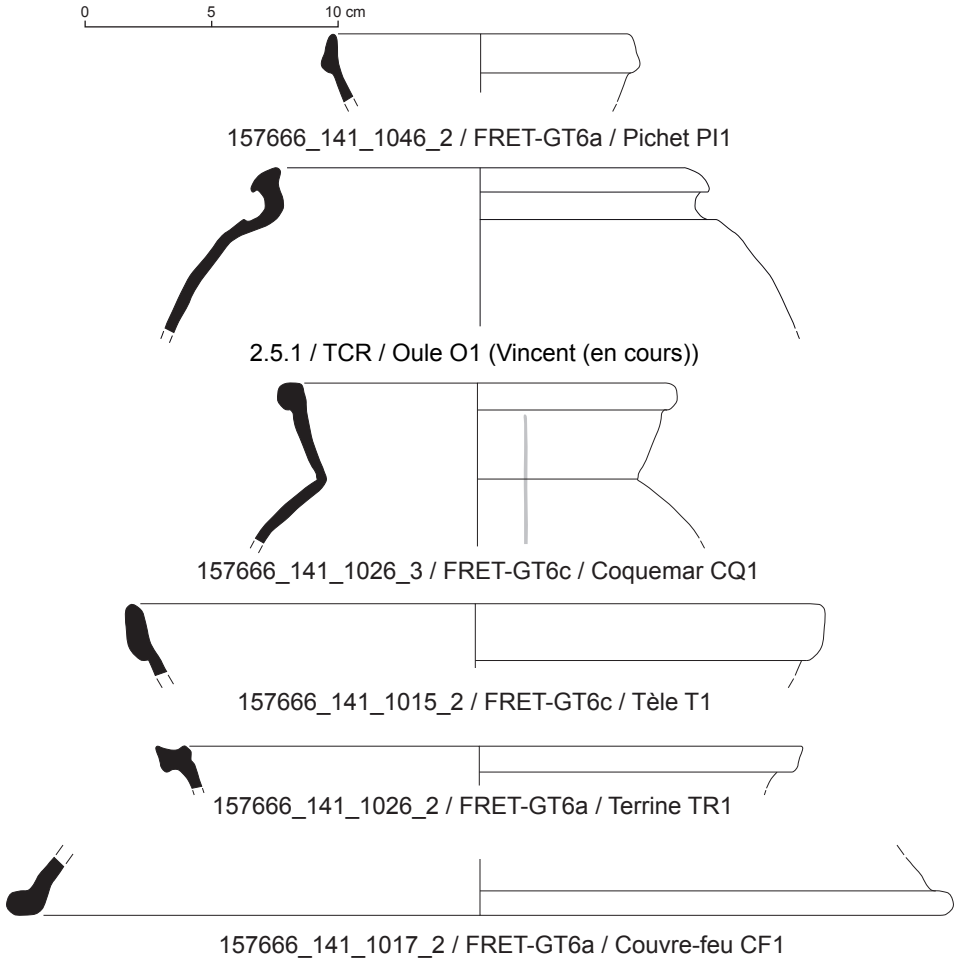


Fig.35 : Céramiques du XIIIe siècle. Echelle 1/3.
© Vaiana Vincent - Inrap.

Catalogue

157666_141_1046_2 / Pichet PI1 : Pichet à col évasé et lèvre confondue en bandeau. Terre cuite grise. Diamètre 12 cm. Comparaison : Vincent (en cours)b, XIIIe.

2.5-1 / Oule O1 : Oule à lèvre en crochet saillant. Terre cuite grise. Diamètre 17 cm. Comparaison : Vincent 2013, XIIe-XIIIe ; Vincent (en cours)b, XIIIe.

157666_141_1026_3 / Coquemar CQ1 : Marmite à col droit et lèvre carrée saillante. Terre cuite rouge. Diamètre 15 cm. Comparaison : Barbe, Roy 1994, XIVe-XVe ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIVe ; Vincent 2010, Seconde moitié XIVe-début XVe ; Vincent 2011, type coq3, Fin XIVe-début XVe ; Vincent (en cours), XIIIe.

157666_141_1015_2 / Tèle T1 : Tèle à lèvre arrondie, confondue formant les prémices d'un bandeau. Terre cuite rouge glaçurée. Diamètre 28 cm. Comparaison : De Groote 2008, L54, 1200/1300.

157666_141_1026_2 / Terrine TR1 : Terrine à col oblique et lèvre épaisse, de forme carrée légèrement concave en partie supérieure. Terre cuite grise. Diamètre 34 cm. Comparaison : Barbe, Barret 1995, XIVe ; Barbe (et al.) 1997, XIVe ; Blieck 1996, XIVe ; Challe 2007-2008, Fin XIVe-Début XVe ; Pouriel 2002, Seconde moitié XIVe ; Vincent 2012, XIVe.

157666_141_1017_2 / Couvre-feu CF1 : Couvre-feu à lèvre quadrangulaire à angles arrondis. Terre cuite grise. Diamètre 38 cm. Comparaison : Vincent (en cours)c, XIIB-XIIIe.

Ces deux dernières phases au vu des critères techniques et morphologiques peuvent être datées du XIIe siècle pour la première et du XIIIe siècle pour la seconde. La prudence ne nous permet pas d'être plus précis sur ces deux ensembles.

L'étude céramique a permis d'identifier 7 groupes techniques différents associés à quatre phases distinctes. La faiblesse du répertoire morphologique ne nous permet pas d'anticiper la dimension sociale du corpus céramique. Seule, la phase du XIIIe siècle reflète un répertoire domestique liée, sans doute, à la proximité d'un habitat.

Tab.3 : Tableau de comptage du mobilier céramique.
© Vaiana Vincent - Inrap.

TR/EXT/SD	ST	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarque
3	1006	Âge du Bronze	FRET-GT1a	157666_141_1006_1/2				4		2		6		EP en ruban
		Final	FRET-GT1b	157666_141_1006_1/2				9				9		
			FRET-GT2	157666_141_1006_1/2				3				3		
			FRET-GT3a	157666_141_1006_1/2				4				4		
			FRET-GT3b	157666_141_1006_1/2			1	3				4	1	1L cmtrique ind.
			FRET-GT3c	157666_141_1006_1				3				3		
			FRET-GT4	157666_141_1006_2				1				1		intrusif
4	1007	Âge du Bronze Final	FRET-GT3a	157666_141_1007_1				1				1		
7	1012	Âge du Bronze Final	FRET-GT1a	157666_141_1012_1				2				2		
1	1001	Xe-XIe	FRET-GT5a	157666_141_1001_1	chaudron	CH1	2					2	1	
2	1002	Xe	FRET-GT5b	157666_141_1002_1	pot à cuire	PC1	1					1	1	
3	1004	XIIIe	FRET-GT6a	157666_141_1004_1				2				2		
			FRET-GT6b	157666_141_1004_1				3				3		
			FRET-GT6c	157666_141_1004_1				1				1		
			TCGlissée	157666_141_1004_1			1					1	1	1L cmtrique ind. Résiduelle
6	1008	proto et MAC	FRET-GT4a	157666_141_1008_1				3				3		fragmenté
			FRET-GT3d	157666_141_1008_2				1				1		mat. très fragmenté et émoussé
			FRET-GT3a	157666_141_1008_3				2				2		
			FRET-GT3c	157666_141_1008_4				1				1		
7	1011	XIIIe	FRET-GT6c	157666_141_1011_1				1				1		centimétrique
7	1014	XIIe	FRET-GT4b	157666_141_1014_1				1				1		
7	1015	XIIIe	FRET-GT6c	157666_141_1015_2	tèle	T1	2					2	1	
			FRET-GT6a	157666_141_1015_1				2				2		
			FRET-GT4a	157666_141_1015_1				4	1			5		Fond à pieds pincés
			FRET-GT7	157666_141_1015_1				1				1		production gallo résiduelle?
3006	1017	XIIIe	FRET-GT6c	157666_141_1017_1					4			4		F plat
			FRET-GT6a	157666_141_1017_1				3				3		
			FRET-GT6a	157666_141_1017_2	Couvre-feu	CF1	1					1	1	
			FRET-GT4a	157666_141_1017_1				4				4		
7	1018	XIIe	FRET-GT4a	157666_141_1018_1				2				2		
			FRET-GT6a	157666_141_1018_1				1				1		
7	1019	XIIe	FRET-GT4a	157666_141_1019_1				4				4		
7	1020	XIIe	FRET-GT6a	157666_141_1020_1				2				2		
102	1021	XIIIe	FRET-GT3c	157666_141_1021_1				1				1		résiduel, fragment centimétrique et émoussé
			FRET-GT5b	157666_141_1021_1				2				2		

Tab.3 : Tableau de comptage du mobilier céramique.
© Vaiana Vincent - Inrap.

TR/EXT/ SD	ST	datation	catégorie	n°inv.	forme	type	L	P	F	EP	EV	NR tot	NMI	remarque
			FRET-GT4a	157666_141_1021_1				26				26		
			FRET-GT4a	157666_141_1021_2	oule	O1	2	1				3	1	
			FRET-GT6a	157666_141_1021_1				8				8		
7	1025	XIIIe	FRET-GT6a	157666_141_1025_1				3		5		8		EP circulaire
7	1026	XIIIe	FRET-GT6a	157666_141_1026_1				10	1			11		
			FRET-GT6a	157666_141_1026_2	terrine	TR1	1					1	1	
			FRET-GT6c	157666_141_1026_3	coquemar	CQ1	1	2				3	1	
7	1027	XIIe	FRET-GT4a	157666_141_1027_1	oule	O2	1					1	1	
7	1028	XIIe	FRET-GT4a	157666_141_1028_1				1				1		avec décor incisé ondé
8	1030	XIIe	FRET-GT4a	157666_141_1030_1				1				1		
8	1031	XIIIe	FRET-GT6d	157666_141_1028_1				1	5			6		recollage
8	1032	XIIe	FRET-GT4a	157666_141_1032_1				2				2		
9	1033	XIIIe	FRET-GT4a	157666_141_1033_1				1				1		
			FRET-GT6c	157666_141_1033_1				2	1	1		4		EP ovale
			FRET-GT6c	157666_141_1033_2	pichet?	ind.	2					2	1	L centimétrique ind.
10	1035	XIIIe	FRET-GT6a	157666_141_1035_1				1				1		
10	1036	XIIe	FRET-GT3c	157666_141_1036_1				1				1		résiduel
			FRET-GT6c	157666_141_1036_1				1				1		glaçure très abimée
			FRET-GT4a	157666_141_1036_1				4				4		
102	1042	XIIe	FRET-GT4a	157666_141_1042_1				2				2		
102	1043	XIIIe	FRET-GT6a	157666_141_1043_1				1				1		
			FRET-GT6c	157666_141_1043_1				1				1		
103	1046	XIIIe	FRET-GT6a	157666_141_1046_1						1		1		EP circulaire
			FRET-GT6a	157666_141_1046_2	pichet	PI1	1					1	1	
Total												177	12	

Conclusion

Le diagnostic archéologique, situé au nord de l'Allée des charmes sur la commune de Fréthun, a consisté en l'ouverture de 12 tranchées, 2 sondages profonds, 4 extensions et 5 sondages. Ceux-ci ont permis l'observation de 50 structures archéologiques et sept chablis, répartis dans l'ensemble des tranchées. Leur niveau d'apparition s'étend de 0,70 m à 1 m, avec une moyenne de 0,80 m de profondeur, due à une épaisse couche de colluvions qui recouvre de manière inégale l'emprise de l'opération. Le mobilier céramique et lithique a permis l'identification de quatre phases distinctes : la première couvre l'âge du Bronze finale, la seconde la fin de l'époque carolingienne (X^e^-XI^e^ siècle), la troisième et quatrième concernent le Moyen Âge classique, datées respectivement des XII^e^ et XIII^e^ siècles.

Quatre structures peuvent être rattachées à une occupation datée de l'âge du Bronze final. Deux d'entre elles se constituent de fosses de grand module, de plus de 6 m de long pour une largeur minimum de 2,20 m, et se concentrent sur la bordure ouest de l'opération. Les deux autres se situent au nord-est de l'emprise et se composent d'une petite fosse et d'un trou de poteau. Du mobilier lithique et céramique, synchrone de cette période et situé en position résiduelle dans des structures postérieures ou piégé dans l'épaisse couche de colluvions, peut également être mentionné. Il se répartit de manière assez homogène sur l'ensemble de la parcelle. Le matériel lithique présente la caractéristique d'être particulièrement frais : il n'est ni patiné, ni roulé (Communication orale F. Bostyn). Il se compose d'éclats bruts, d'éclat retouché, de microdenticulé sur éclat, de grattoirs et d'éclat de percuteur. Ce premier ensemble semble refléter le spectre fonctionnel d'un habitat, ce qui pour le contexte chrono-spatial est particulièrement intéressant et au cœur des problématiques actuelles sur l'âge du Bronze.

La période carolingienne a été définie à partir d'une unique fosse, située en limite sud-ouest, et d'un tesson, découvert un peu plus loin dans la même tranchée, dans la couche de colluvion. Le remplissage de la fosse est d'origine détritique et se constitue de gros nodules de torchis rubéfié mêlé à de gros charbons épars. Même si la datation ne porte que sur trois tessons, ceux-ci sont tout à fait caractéristiques (lèvre de chaudron et de pot à cuire des X^e^-XI^e^ siècle). Il s'agit de la première occurrence de cette période pour la commune de Fréthun.

La troisième phase, datée du XII^e^ siècle, porte sur neuf structures, concentrées principalement dans la moitié sud-est du diagnostic. Une limite parcellaire orientée nord-ouest/sud-est a pu être identifiée. A nord-est de celle-ci, de nombreuses fosses, disposant d'un comblement détritique, ont pu servir de fosses-dépotoirs. Plus à l'ouest, deux fosses, de grands modules (supérieur à 3 m de long) peuvent être associées à des annexes de l'habitat de type fond de cabanes. Ces données doivent être rapprochées de celles de la fouille de 2012, de la parcelle adjacente, qui a livré des vestiges similaires dans le même intervalle chronologique.

La dernière phase est la mieux documentée avec 17 structures, datées du XIII^e^ siècle. Elle s'organise selon un parcellaire, orienté nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. Les autres vestiges se concentrent sur la bordure Est de l'emprise. Ils se composent de fosses-dépotoirs et de structures annexes à l'habitat sous forme de « petites cabanes » excavées quadrangulaires et peu profondes. Ces résultats sont à mettre en perspective avec la fouille de 2012 et l'évaluation de 2000, des parcelles voisines, qui ont mis au jour des structures des XIII^e^-XIV^e^ siècle. Une vision aussi large sur un même territoire peut permettre d'avoir une véritable compréhension du village médiéval, dans son organisation et sa construction.

Bibliographie

Ansieau et *al.* 2008 : ANSIEAU (C.), CHALLE (S.), DE LONGUEVILLE S. – Fosses médiévales des 12e et 13e siècles et ancienne demeure castrale à Noirchain (Frameries). *Annales du cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Guislain et de la région*, t. XI, 2008, p. 26-57.

Arcelin, Tuffreau-Libre 1998 : ARCELIN (P.), TUFFREAU-LIBRE (M.) (Dir.). *La quantification des céramiques. Conditions et protocole* : Acte de la table ronde du Centre archéologique européen du Mont Beuvray, Glux-en-Glenne, 1998. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 1998. 139 p. : ill. [Bibracte ; 2]

Barbe, Barret 1995 : BARBE (H.), BARRET (M.). *Saint Omer «Ancienne maison d'arrêt» rue Taviel :* rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 1995. ill.

Barbe, Roy 1994 : BARBE (H.), ROY (E.). *Saint-Omer, rue Allent. Construction de 31 garages* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Lille : INRAP Nord-Picardie, 1994. ill.

Barbe (*et al.*) 1997 : BARBE (H.), DESCHODT (L.), ROUTIER (J.-C.), ROY (E.). *Le site des anciennes casernes d'Albret à Saint-Omer. De l'aménagement d'un réseau hydrographique à l'urbanisation d'une ville médiévale. «Les abords de Vinquai»* : document final de synthèse, fouille archéologique préventive. Amiens : Inrap Nord-Picardie, 1997.

Blancquaert et *al.* 1992 : BLANCQUAERT(G.), BOSTYN (F.), DESFOSSÉS (Y.), LANCHON (Y.), TALON (M.). – Introduction. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, n°10-12, 1992, p.293-302.

Blieck 1996 : BLIECK (G.). Céramiques et objets divers du XIVe siècle mis au jour dans une latrine du château dit de Courtrai à Lille. *In :* PITON (D.). *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (Xe-XVe siècle). Actes de colloque, Douai, 1995*. Travaux du groupe de Recherches et d'Études sur la céramique dans le Nord-Pas-de-Calais, 1996, p. 183-232. [Nord-Ouest Archéologie, 7]

Bostyn et al. 1992 : BOSTYN (F.), BLANCQUAERT (G.), LANCHON (Y.), AUBOIRE (G.). – Un enclos triple du Bronze ancien à Fréthun (Pas-de-Calais). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, n°10-12, 1992, p.393-412.

Brun et *alii* 2005 : BRUN (P.), BUCHEZ (N.), GAUDEFROY (S.), TALON (M.), LE GOFF (I.), MALRAIN (F.), MATTERNE (V.). **–** Protohistoire ancienne en Picardie. *Revue archéologique de Picardie*, n°3-4, 2005, p. 99-120.

Challe 2007-2008 : CHALLE (S.). – Céramique médiévale aux Douze Césars à Tournai. *Vie archéologique*, n°66-67, 2007-2008, p.87-114.

Deckers 2010 : DECKERS (M.). – Approche des techniques de fabrication des céramiques de l'Âge du Bronze et évolution chrono-culturelle au sein d'un ensemble géographique dans le Nord de la France. *Notae Praehistoricae*, 30, 2010, p. 11-17.

De Groote 2008 : DE GROOTE (K.). *Middeleeuws aardewerk in Vlaanderen. Techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebuiksgoed in de region Oudenaarde in de volle en late middeleeewen (10de-16de eauw) Deel I.* Brussel : Vlaams Instituut voor het onroerend efgoed, 2008. 479 p. : ill.

Delmaire 1994 : DELMAIRE (R.). – *Le Pas-de-Calais*. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, Ministère de la culture, 1994. 2 vol., 608 p. : ill. [Carte archéologique de la Gaule]

Demarez 1991 : DEMAREZ (J.-D.). – La villa gallo-romaine de Fréthun. *Revue du Nord*, Tome LXXIII, n°292, 1991, p. 173-194.

Desoutter 2011 : DESOUTTER (S.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, Rue Principale et Chemin Parenty* : rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011. 29 p. : ill.

Gaillard, Gustiaux 2000 : GAILLARD (D.), GUSTIAUX (M.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, «Le Bas Champ»* : rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2000. 20 p. : ill.

Haigneré 1880 : HAIGNERÉ (D.) (Éd.). – Deux chartes inédites du chapitre de Thérouanne de 1119 et 1157. *Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, 12, 1880, p. 49-88.

Henton, Demarez 2005 : HENTON (A.), DEMAREZ (L.). – L'âge du Bronze en Hainaut Belge. *In :* BOURGEOIS (J.), TALON (M.). (Éd.). – *L'Âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen.* Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), 2005, p. 83-101.

Henton, Hannois 2014 : HENTON (A.), HANNOIS (P.). – Prospection archéologique par otho-photographies aériennes et images satellitaires en Nord-Pas-de-Calais (France). Perspectives et données récentes pour l'âge du Bronze. *LUNALA. Archaeologia protohistorica*, XXII, 2014, p. 23-31.

Henton 2013 : HENTON (A.). – La céramique du Bronze final dans le haut bassin de l'Escaut et ses marges côtières. Première approche typo-chronologique et culturelle. *In :* LECLERCQ (W.), WARMENBOL (E.). (É.) – *Échanges de bons procédés. La céramique du Bronze final dans le nord-ouest de l'Europe* : Actes du colloque international, Bruxelles, 2010. Bruxelles : CReA-Patrimoine, 2013, p. 145-168.

Lançon (en cours) : LANCON (M.). – *Nord-Pas-de-Calais, Nord, Téteghem, « Rue des cuisinières »* : rapport de fouille archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, en cours.

Leriche 2009
LERICHE (B.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, « Rue Parenty »* : rapport de diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2009. 30 p. : ill.

Marcigny, Talon 2009 : MARCIGNY (C.), TALON (M.). – Sur les rives de la Manche. Qu'en est-il du passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer à partir des découvertes récentes ? *In :* MILCENT (P.), TALON (M.), VITAL (J.) (Éd.). – *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer (X^e^-VII^e^ s. av. J.-C.)* : XXX^e^ colloque AFEAF, Saint-Romain-en-Gal, 2006. *Revue Archéologique de l'Est*, supplément 27, 2009, p. 385-403.

Maréchal et *al.* 2000 : MARÉCHAL (D.), DUBOIS (C.), DEFAUX (F.), GAUDEFROY (S.), LE GOFF (I.), THUILLIER (F.). – *Fréthun, Pas-de-Calais, « Les Arguillières / RD 304 »* : Rapport de fouille archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2000. 57 p. : ill.

Meurisse, Malbranque 2011 : MEURISSE (L.), MALBRANQUE (A.). – *Fréthun, Pas-de-Calais (62), « Rue Parenty »* : Rapport d'opération archéologique préventive, Archéopole, SRA Nord-Pas-de-Calais, 2011. 368 p. : ill.

Pouriel 2002 : POURIEL (R.). – *Le site de la maison de retraite à Ardres : étude de la céramique provenant d'une fosse dépotoir d'un atelier de potier*. Mémoire de maîtrise, Université de Lille 3, 2002. 154 p. : ill.

Reniere 2011 : RENIERE (S.). – Étude céramologique. *In :* LHOMMEL (P.). – *Nord-Pas-de-Calais, Marck/Calais, « Au-dessus de la Turquerie », « Rue du Beau Marais ». Zone d'aménagement concerté la Turquerie « Secteur C », Volume 1 et 2 :* Rapport final d'opération, Diagnostic archéologique. Calais : Service Archéologie - Cap Calaisis, 2011, p. 55-73.

Routier 1996 : ROUTIER (J.-C.). – Deux sites funéraires sur le chantier du Transmanche : Le complexe médiéval (motte, église, cimetière) et la nécropole mérovingienne de Fréthun. *Histoire et Archéologie du Pas-de-Calais*, XIV, 3, 1996, p. 525-556.

Routier 1997 : ROUTIER (J.-C.). – Fréthun. *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nord-Pas-de-Calais, mis en ligne le 01 mars 1997, consulté le 29 septembre 2014. URL : http://adlfi.revues.org/10207

Routier 2006 : ROUTIER (J.-C.). – Céramiques médiévales des X^e^ et XI^e^ siècles en Flandre et sur le littoral du Nord-Pas-de-Calais. *In :* HINCKER (V.), HUSI (P.) (coord.). – *La céramique du Haut Moyen Âge (V^e^-X^e^ siècles) dans le Nord-Ouest de l'Europe*, Actes du colloque international de Caen, mars 2004. Condé-sur-Noireau : Éditions NEA, 2006, p. 267-286.

Roy 1997 : ROY (É.). – *Études typologiques de la céramique du XIII^e^ au XVIII^e^ siècle dans le nord de l'Artois. Mobilier issu d'ensembles clos provenant des fouilles de Saint-Omer et Béthune*. Mémoire de maîtrise soutenu à l'EHESS, 1997. 190 p. : ill.

Talon 1992 : TALON (M.). – Un site d'habitat de l'âge du Bronze final à Feuillères (Somme). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, n° 10-12, 1992, p. 439-458.

Talon 2013 : TALON (M.). – Caractéristiques et évolution de l'architecture à l'âge du Bronze dans le nord-ouest de la France. *In :* IAKOVLEVA (L.), KORVIN-PIOTROVSKI (O.), DJINJIAN (F.). – *L'archéologie du bâti en Europe*. Kiev : Korvin Press, 2013, p. 157-182.

Vincent 2010 : VINCENT (V.). – Étude céramique. *In :* CERCY (C.), VINCENT (V.). – *Cambrai, Nord, 99-103 Bd Faidherbe* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2010, p. 36 - 47.

Vincent 2011 : VINCENT (V.). – Étude du mobilier. *In :* DEBS (L.). – *Lille, rue de Jemmapes : rapport final d'opération, diagnostic archéologique*. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2011, p. 45-65.

Vincent 2012 : VINCENT (V.). – Étude céramique médiévale en contexte défensif : la fouille de la rue du palais Rihour à Lille. *In* : CERCY (C.). – *Nord-Pas-de-Calais, Lille, rue du Palais Rihour, square Morisson. La tour de l'Angèle et l'enceinte médiévale de Lille, Volume 2* : rapport de fouille archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2012, p.15-77.

Vincent 2013 : VINCENT (V.). – Étude de la céramique médiévale. *In* : DEBS (L.). – *Lille, Nord, 210 rue de Paris* : rapport final d'opération, diagnostic archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, 2013, p.31-38.

Vincent (en cours) : VINCENT (V.) (Dir.). – *Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des charmes. Occupations rurales en bordure de la plaine maritime du XII^e^ au début du XVI^e^ siècle* : rapport de fouille archéologique. Amiens : INRAP Nord-Picardie, en cours.

Vincent (en cours)a : VINCENT (V.). – Étude céramique. *In* : LANCON (M.). – *Béthune, boulevard Jean Moulin* : rapport final d'opération. Amiens : INRAP Nord-Picardie, en cours.

Vincent (en cours)b : VINCENT (V.). – Étude céramique. *In* : CERCY(C.). – *Saint-Omer, Rue du Saint-Sépulcre* : rapport final d'opération. Amiens : INRAP Nord-Picardie, en cours.

III. Inventaires techniques

Inventaire des tranchées

n° TR.	n° Parcelle	orientation	L (m)	l (m)	surface en m²	prof. moy. (m)	n° des ext. et Log	vestiges
1	AC 173	N-E/S-O	50	2,2	110	0,8	Log 4000 et 4001	1
2	AC 173	N-O/S-E	23,5	2,2	51,7	0,8	-	1
3	AC 173	N/S	65,5	2,2	144,1	0,8	ext. 100 et 101, log 4002	3
4	AC 173	E/O	25	2,2	55	0,6	-	1
5	AC 173	N/S	54	2,2	118,8	0,8	Log 4003	1
6	AC 173	E/O	100	2,2	220	0,8	-	3
7	AC 173	N/S	70	2,2	154	0,8	ext. 102 et 103	18
8	AC 173	N/S	75,3	2,2	165,66	0,8	Log 4004	4
9	AC 173	N/S	94	2,2	206,8	0,8	-	1
10	AC 173	N/S	100	2,2	220	0,8	-	3
11	AC 173	N/S	27,5	2,2	60,5	0,8	-	2
12	AC 173	N/S	29	2,2	63,8	0,8	-	1

Inventaire des extensions

n° EXT.	n° TR.	n° Parcelle	L (m)	l (m)	surface en m²	prof. moy. (m)	nb de vestiges
100	3	AC 173	7,68	3,38	23,11	0,7	2
101	3	AC 173	6,32	4,21	22,06	0,7	1
102	7	AC 173	6,93	3,53	24,46	0,7	9
103	7	AC 173	4	3,92	15,68	0,7	5

Inventaire des sondages

n° SD.	n° TR.	n° d'extension	n° de structure	n° Parcelle	n° d'Axe	Type	L (m)	l (m)	profondeur (m)
3000	5	-	1008	AC 173	-	mécanique (géol)	4	2,2	3
3001	-	-	-	AC 173	-	mécanique (géol)	4,55	2,2	3,6
3002	3	-	1006, 1050	AC 173	2002	mécanique	5,39	2,2	1
3003	3	101	1004	AC 173	2003	mécanique	2,12	2,2	0,5
3004	1	-	1001	AC 173	2001	manuel et mécanique	3,07	2,2	1,7
3005	7	102	1021, 1023, 1049	AC 173	2004	mécanique	3,76	2,2	0,5
3006	7	103	1015, 1017, 1046, 1047, 1048	AC 173	2005, 2006	mécanique	4,17	2,2	0,5

Inventaire des prélèvements

Identifiant	Type	UE	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (g) ou litre	Traitement (réalisé si détruit ou à réaliser si conservé)	Mouvement	Numéro contenant	Type de contenant	Lieu de conservation
Néant										

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification					Dimension (en m)				Stratigraphie						surf. testée	Description	Mobilier	Datation
TR./ EXT	ST.	Type	Forme	Orient.	L	l	P	prof. app.	coupe	coupé par	sur	sous	synch	éq.				
1	1001	Fosse	ovale	N-E/ S-O	1,8	0,6	1	0,85	-	-	-	-	-	-	50%	Comblement se composant de 5 couches : une première couche de limon beige, compact homogène avec traces d'oxydations ferro-manganèses; une seconde limoneuse-argileuse beige-grisâtre; une troisième très charbonneuse, noire avec des boulettes de torchis rubéfié; une quatrième et cinquième limoneuse-argileuse gris-beige compact avec des boulette sde TN remaniées.	céram	Xe-XIe
1 log 4000	1002	Couche	-	-	-	-	0,4	0,3	-	-	-	-	-	-	-	Limon sableux orangé à tâches brunes.	céram, lithique, faune	-
2	1003	Fossé	-	N-E/ S-O	2,2	0,6	-	0,6	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène brun-orangé avec nombreuses poches plus grises et d'autres blanchâtres avec quelques charbons millimétriques.	-	-
3	1004	Fossé	quadran gulaire	N-E/ S-O	2,6	1,1	0,4	0,7	-	-	-	-	-	-	1 SD	Limon compact homogène avec une texture un peu argileuse, de couleur beige-grisâtre avec des charbons et de la terre cuite millimétriques et quelques nodules de silex et des traces d'oxydation ferromanganèses diffuses.	céram, TCA	XIIIe
3	1005	Fosse	ovale	N/S	2,6	0,8	-	0,6	-	-	-	-	-	-	-	Limon homogène brun-gris moyen avec nombreuses poches blanchâtres centimétriques, quelques charbons et terres cuites millimétriques.	-	-
3	1006	Fosse	-	E/O	6,4	2,7	0,7	0,5	1050	-	-	-	-	-	50%	Limon compact homogène brun-gris foncé avec quelques poches de limon jaune (TN) et quelques rognons de silex et charbons épars. Au fond, un limon-argileux hétérogène gris clair avec nombreuses bioturbations.	céram, lithique	Âge du Bronze final
4	1007	Fosse	quadran gulaire	E/O	6,7	2,2	-	0,6	-	-	-	-	-	-	-	Limon homogène compact gris-brun moyen avec quelques poches orangées (TN), nombreux silex (taillé?), de rares charbons et terres cuites millimétriques.	céram, lithique	Âge du Bronze final
5/6	1008	Couche	-	-	36	17,6	2,7	0,3	-	-	-	-	-	-	-	Limon homogène brun-gris avec nombreux silex naturel et taillé? = colluvions?	céram, lithique, TCA	-
6	1009	Fosse	quadran gulaire	N/S	1,15	0,6	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon-argileux compact homogène gris-brun moyen avec quelques poches de limon brun-orangé (type TN) et quelques lentilles sableuses.	-	-
6	1010	Fosse	quadran gulaire	N/S	2,5	0,6	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon-argileux compact homogène gris-brun moyen avec quelques poches de limon brun-orangé (type TN) et quelques lentilles sableuses.	-	-
7	1011	Fossé	-	N-O/ S-E	3,1	1,15	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène brun-gris foncé avec quelques charbons millimétriques et de rares terres cuites oranges millimétriques.	céram	XIIIe
7	1012	Fosse	ovale	N-O/ S-E	1	0,9	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène gris foncé avec de nombreux charbons millimétriques, de rares terres cuites millimétriques, quelque spoches de limon orangé et des lentilles sableuses.	céram	Âge du Bronze final
7	1013	Fossé	-	N-O/ S-E	2,3	0,95	-	0,9	-	-	-	-	-	-	-	Limon peu compact brun-orangé clair légèrement grisâtre avec des poches blanchâtres et de rares inclusions de terre cuite millimétrique.	-	-

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification					Dimension (en m)				Stratigraphie						surf. testée	Description	Mobilier	Datation
TR./ EXT	ST.	Type	Forme	Orient.	L	l	P	prof. app.	coupe	coupé par	sur	sous	synch	éq.				
7	1014	Fosse	ovale	N-O/S-E	2,1	1,6	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon-argileux compact homogène gris très foncé avec de nombreux charbons centimétriques et millimétriques, de rares inclusions de terre cuite millimétriques et quelques silex.	céram	XIIe
7	1015	Fosse	quadran gulaire	N-O/S-E	2,3	1,6	0,26	0,3	-	1017, 1016	-	-	-	-	50%	Limon compact homogène gris moyen avec quelques rognons de silex, des lentilles sableuses et de rares charbons et terres cuites millimétriques.	céram	XIIIe
7	1016	Fosse	ovale	N-O/S-E	1,6	0,9	-	0,6	1015	-	-	-	-	-	-	Limon-argileux peu compact homogène gris foncé avec nombreux charbons centimétriques, de la terre cuite, des boulettes de torchis rubéfiées, des poches cendreuses et d'autres de TN.	-	méd.
7	1017	Fosse	circulaire	-	0,7	0,9	0,3	0,6	1015	-	-	-	-	-	50%	Limon-argileux compact homogène brun-gris moyen avec de rares charbons millimétriques.	céram, TCA	XIIIe
7	1018	Fosse	quadran gulaire	N-O/S-E	2	1,2	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon peu compact homogène brun-gris foncé avec quelques lentilles sableuses, de rares charbons et terres cuites millimétriques et quelques éclats de silex.	céram	XIIe
7	1019	TP	circulaire	-	0,7	0,5	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon peu compact hétérogène gris-brun moyen avec de nombreuses poches orangées, des boulettes d'argiles rubéfiées et des lentilles sableuses.	céram	XIIe
7	1020	Fosse	quadran gulaire	N-O/S-E	1,4	1,1	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène gris moyen avec de nombreuses poches orangées, quelques lentilles sableuses et de rares charbons et terres cuites millimétriques.	céram	XIIIe
7	1021	Fossé	-	N-O/S-E	2,3	2,3	0,42	0,8	1049	1023	-	-	-	-	1 SD	Limon peu compact homogène gris moyen avec de nombreuses poches orangées, de rares charbons centimétriques, de rares craies et silex.	céram, faune	XIIIe
7	1022	Fossé	-	N-O/S-E	2,3	1	-	0,7	-	1016, 1017	-	-	-	1015	-	Limon-argileux compact homogène brun-orangé clair avec de rares lentilles sableuses.	-	XIIIe
7	1023	Fosse	oblongue	N-O/S-E	0,9	0,4	0,3	0,8	1021	-	-	-	-	-	50%	Limon peu compact homogène gris clair avec de très nombreuses poches orangées, de rares charbons centimétriques et des boulettes d'argile rubéfiées.	-	XIIIe
7	1024	Fosse	quadran gulaire	N-O/S-E	1,6	0,6	-	0,8	-	1025	-	-	-	-	-	Limon très compact homogène gris clair avec de très nombreuses poches jaunes (TN), de rares charbons centimétriques et des petits blocs de grès ferrugineux.	-	-
7	1025	Fossé	-	N-O/S-E	2,2	1,4	-	0,8	1024	1026?	-	-	-	-	-	Limon-argileux compact homogène gris-brun moyen avec quelques charbons millimétriques et de rares craies millimétriques et quelques éclats de silex.	céram	XIIIe
7	1026	Fosse	polylobée	-	5,3	2,2	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène gris-brun moyen avec quelques charbons millimétriques, de rares terres cuites centimétriques, de nombreuses poches jaunes-orangées (TN) et de nombreux éclats de silex.	céram	XIIIe
7	1027	Fosse	ovale	N-E/S-O	2,2	0,7	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon peu compact gris-brun moyen/clair très homogène avec quelques charbons millimétiques et des boulettes de torchis rubéfiées.	céram	XIIe
7	1028	Fossé	-	N-O/S-E	2,2	2,5	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon-argileux assez gras gris foncé homogène avec quelques charbons millimétriques, des éclats de silex et des fragments de briques rouges.	céram	XIIe
8	1029	TP	ovale	E/O	0,5	0,4	-	1	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact gris clair avec de nombreuses poches blanchâtres et quelques charbons centimétriques.	lithique	Âge du Bronze final

Inventaire des unités stratigraphiques

Identification					Dimension (en m)				Stratigraphie						surf. testée	Description	Mobilier	Datation
TR./ EXT	ST.	Type	Forme	Orient.	L	l	P	prof. app.	coupe	coupé par	sur	sous	synch	éq.				
8	1030	Fosse	ovale?	E/O	2,2	5,2	-	0,9	-	-	-	-	-	-	-	Limon peu compact homogène gris moyen avec de nombreux éclats de craie et de rares boulettes de torchis brûlé.	céram, métal	XIIe
8	1031	Fosse	oblongue	N-E/ S-O	1,2	3,5	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène gris moyen avec quelques poches sableuses et de rares charbons centimétriques.	céram	XIIIe
8	1032	Fossé	-	N-O/ S-E	2,25	0,95	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon argileux compact homogène gris-brun foncé avec quelques charbons millimétriques et des éclats de silex.	céram	XIIe
9	1033	Fosse	circulaire	-	2,5	-	-	0,9	-	-	-	-	-	-	-	Limon très compact homogène gris moyen avec quelques lentilles sableuses et de rares charbons millimétriques.	céram	XIIIe
10	1034	Fosse	quadran gulaire	E/O	1,7	1,7	-	0,9	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène brun-gris avec ds poches plus blanchâtres en bordure.	-	-
10	1035	Fossé	-	N-O/ S-E	2,7	0,8	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact gris moyen/clair homogène avec des lentilles sableuses et de rares charbon et silex.	céram	XIIIe
10	1036	Fosse	ovale	N/S	9,9	1,9	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène gris moyen avec des nodules de calcaire clairsemés, des lentilles sableuses, des rognons de silex et de rares terres cuites millimétriques.	céram	XIIe
11	1037	Fossé	-	N-O/ S-E	2,4	1,1	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact brun-gris moyen sans inclusion.	-	-
11	1038	Fossé	-	N-O/ S-E	2,2	3	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact homogène brun-gris avec de rares charbons millimétriques.	-	-
12	1039	Fossé	-	N-O/ S-E	2,2	1,9	-	0,8	-	-	-	-	-	-	-	Limon compact hétérogène gris-brun moyen avec des lentilles sableuses, de rares craies et de rares charbons millimétriques.	-	-
100	1040	Fosse	circulaire	-	1,4	-	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon peu compact homogène gris-moyen.	-	-
102	1041	Fosse	quadran gulaire	N-O/ S-E	1,9	1,4	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon assez gras homogène gris moyen avec quelques poches orangées, faune et terres cuites millimétriques.	-	-
102	1042	Fosse	ind.	-	2,6	1,8	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon-argileux homogène gris moyen-gris foncé.	céram	XIIe
102	1043	Fosse	oblongue	N-O/ S-E	3,8	0,8	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon très compact homogène gris moyen avec nombreuses poches jaunes (TN).	céram	XIIIe
102	1044	Fosse	ovale	N-E/ S-O	0,8	0,7	-	0,7	-	-	-	-	-	-	-	Limon assez gras homogène gris moyen avec quelques poches orangées, faune et terres cuites millimétriques.	-	-
102	1045	Fosse	circulaire	-	1,5	1,4	-	0,7	-	1021	-	-	-	-	-	Limon-argileux gris clair avec des charbons centimétriques épars et de rares inclusions de craie centimétriques.	-	-
103	1046	Fosse	quadran gulaire	N-O/ S-E	2,8	3	0,44	0,5	-	-	-	-	-	-	50%	Limon-sableux très compact homogène gris moyen avec quelques charbons millimétriques, des lentilles sableuses et quelques éclats de silex.	céram	XIIIe
103	1047	Fosse	oblongue	N-O/ S-E	1,4	0,75	0,36	0,5	-	-	-	-	-	-	50%	Limon compact homogène gris foncé avec de rares inclusions de charbons et terres cuites millimétriques.	-	XIIIe
103	1048	Fosse	quadran gulaire	N-O/ S-E	1,8	1,2	0,44	0,6	-	-	-	-	-	-	50%	Limon-sableux très compact homogène gris foncé avec des lentilles sableuses, des charbons millimétriques et du silex.	-	XIIIe
102	1049	Fosse	ind.	-	-	0,86	0,38	0,7	-	1021	-	-	-	-	1SD	Limon hétérogène grisâtre-beige avec des lentilles de TN et des poches de limon-sableux gris clair à gris moyen.	-	-
3	1050	Fosse	ind.	-	-	0,94	0,52	0,18	-	1006	-	-	-	-	1SD	Limon brun-gris compact avec des poches de TN et du silex.	-	Âge du Bronze final

Identifiant	Type	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	Etat sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
157666_112_1030_1	112 - Métal ferreux	clous	2	5	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_121_1002_1	121 - Lithique	éclat retouché	1	20	stable	0	01/10/2014	AC 173	Indéterminé (e)	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_121_1006_1	121 - Lithique	0	1	5	stable	0	01/10/2014	AC 173	Âge du Bronze Final	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_121_1007_1	121 - Lithique	0	5	95	stable	0	01/10/2014	AC 173	Âge du Bronze Final	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_121_1008_1	121 - Lithique	0	3	20	stable	0	01/10/2014	AC 173	Indéterminé (e)	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_121_1008_2	121 - Lithique	0	2	40	stable	0	01/10/2014	AC 173	Indéterminé (e)	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_121_1029_1	121 - Lithique	éclat de percuteur	1	10	stable	0	01/10/2014	AC 173	Âge du Bronze Final	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_133_1002_1	133 - Faune (non travaillé)	0	1	10	stable	0	01/10/2014	AC 173	Indéterminé (e)	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_133_1021_1	133 - Faune (non travaillé)	0	27	130	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1001_1	141 - Céramique	chaudron	2	50	stable	0	03/10/2014	AC 173	Haut Moyen-Âge	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1002_1	141 - Céramique	pot à cuire	1	25	stable	0	01/10/2014	AC 173	Haut Moyen-Âge	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1004_1	141 - Céramique	0	7	15	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1006_1	141 - Céramique	0	18	50	stable	0	03/10/2014	AC 173	Âge du Bronze Final	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1006_1	141 - Céramique	0	13	55	stable	0	01/10/2014	AC 173	Âge du Bronze Final	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1007_1	141 - Céramique	panse	1	5	stable	0	01/10/2014	AC 173	Âge du Bronze Final	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1008_1	141 - Céramique	0	7	10	stable	0	01/10/2014	AC 173	Indéterminé (e)	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1011_1	141 - Céramique	panse	1	5	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1012_1	141 - Céramique	0	2	5	stable	0	02/10/2014	AC 173	Âge du Bronze Final	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1014_1	141 - Céramique	panse	1	5	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1015_1	141 - Céramique	0	9	90	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1015_2	141 - Céramique	tèle	1	-	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1017_1	141 - Céramique	0	11	80	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1017_2	141 - Céramique	terrine	1	-	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1018_1	141 - Céramique	0	3	10	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1019_1	141 - Céramique	0	4	35	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1020_1	141 - Céramique	0	2	5	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1021_1	141 - Céramique	0	40	265	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1021_2	141 - Céramique	oule	37	-	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1025_1	141 - Céramique	0	8	50	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1026_1	141 - Céramique	0	11	125	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1026_2	141 - Céramique	ind.	1	-	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1026_3	141 - Céramique	coquemar	3	-	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1

Inventaire du mobilier

Identifiant	Type	Détermination	Nombre d'éléments	Poids (en g)	Etat sanitaire	Type de préservation à envisager	Date de découverte	Parcelle de découverte	Chronologie	Type de contenant	N° contenant
157666_141_1027_1	141 - Céramique	terrine	1	20	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1028_1	141 - Céramique	panse	1	5	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1030_1	141 - Céramique	panse	1	5	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1031_1	141 - Céramique	0	6	115	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1032_1	141 - Céramique	0	2	10	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1033_1	141 - Céramique	0	5	35	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1033_2	141 - Céramique	pichet	2	-	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1035_1	141 - Céramique	panse	1	5	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1036_1	141 - Céramique	0	6	20	stable	0	02/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1042_1	141 - Céramique	0	2	20	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1043_1	141 - Céramique	0	2	15	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1046_1	141 - Céramique	0	1	70	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_141_1046_2	141 - Céramique	pichet	1	-	stable	0	03/10/2014	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_142_1002_1	142 - Terre cuite architecturale	fragment de brique rouge	1	20	stable	0	2014/10/01	AC 173	Indéterminé (e)	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_142_1004_1	142 - Terre cuite architecturale	fragment de brique	1	365	stable	0	2014/10/03	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_142_1008_1	142 - Terre cuite architecturale	ind.	1	90	stable	0	2014/10/01	AC 173	Indéterminé (e)	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_142_1017_1	142 - Terre cuite architecturale	fragment de tuile	1	65	stable	0	2014/10/03	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1
157666_142_1031_1	142 - Terre cuite architecturale	fragments de tuiles	2	105	stable	0	2014/10/02	AC 173	Moyen-Âge classique	bacs gerbables NE 400*300*175	1

Inventaire de la documentation écrite

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
157666_211_0_1	Autre	Projet scientifique d'intervention	Inrap	papier	Boîte archive A4	1
157666_211_0_2	Autre	Arrêté de désignation	Sra	papier	Boîte archive A4	1
157666_211_0_3	Autre	Arrêté de prescription	Sra	papier	Boîte archive A4	1
157666_221_0_1	Répertoire UE, US	Carnet de terrain	Vaiana Vincent	papier	Boîte archive A4	1
157666_251_0_1	Autre	Notice BSR	Vaiana Vincent	papier	Boîte archive A4	1

Inventaire de la documentation graphique

Identifiant	Ensemble	Légende	Echelle 1/	Individu/lot	Auteur	Date	Nature support	Type de contenant	Numéro contenant
157666_222_1001_1	Terrain	Coupe et plan de la fosse 1001 (Coupe 2001).	20	individu	Véronique Devred	03/10/2014	papier millimétré	Boîte archive A4	1
157666_222_1004_1	Terrain	Coupe du fossé 1004 (Coupe 2003).	20	individu	Véronique Devred	03/10/2014	papier millimétré	Boîte archive A4	1
157666_222_0_1	Terrain	Coupe des structures 1021, 1023 et 1049 (Coupe 2004).	20	individu	Véronique Devred	03/10/2014	papier millimétré	Boîte archive A4	1
157666_222_0_2	Terrain	Coupe des structures 1006 et 1050 (Coupe 2002).	20	individu	Véronique Devred	03/10/2014	papier millimétré	Boîte archive A4	1
157666_222_0_3	Terrain	Coupe des fosses 1015 et 1017 (Coupe 2005).	20	individu	Véronique Devred	03/10/2014	papier millimétré	Boîte archive A4	1
157666_222_0_4	Terrain	Coupe des fosses 1046, 1047 et 1048 (Coupe 2006).	20	individu	Véronique Devred	03/10/2014	papier millimétré	Boîte archive A4	1
157666_223_0_1	Céramologie	Dessin de céramiques.	1	individu	Vaiana Vincent	15/10/2014	papier millimétré	Boîte archive A4	1

Inventaire de la documentation numérique

Identifiant	Ensemble	Légende	Format	Nature support	Conditionnement final	N° contenant final	Nom Fichier
157666_241_1	0	Rapport final d'opération	.pdf	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_241_1.pdf
157666_211_1	0	Projet scientifique d'intervention	.pdf	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_211_1.pdf
157666_211_2	0	Arrêté de désignation	.pdf	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_211_2.pdf
157666_211_3	0	Arrêté de prescription	.pdf	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_211_3.pdf
157666_224_1	Terrain	Ensemble des photographies prises lors de l'opération.	.jpeg	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_224_1.jpeg
157666_231_1	0	Inventaire des structures.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_231_1.xls
157666_232_1	0	Inventaire du mobilier.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_232_1.xls
157666_233_1	0	Inventaire de la documentation photographique.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_233_1.xls
157666_233_2	0	Inventaire de la documentation écrite.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_233_2.xls
157666_233_3	0	Inventaire de la documentation graphique.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_233_3.xls
157666_233_4	0	Inventaire de la documentation numérique.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_233_4.xls
157666_233_5	0	Inventaires des prélèvements.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_233_5.xls
157666_225_1	Plan général	Fichiers des points topo.	.xls	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_225_1.xls
157666_251_1	0	Notice pour le Bilan scientifique régional.	.pdf	CD-rom	boîte à archive A4	1	157666_251_1.pdf

Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
157666_224_0_1	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_1.jpeg
157666_224_0_2	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_2.jpeg
157666_224_0_3	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_3.jpeg
157666_224_0_4	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_4.jpeg
157666_224_0_5	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_5.jpeg
157666_224_0_6	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_6.jpeg
157666_224_0_7	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_7.jpeg
157666_224_0_8	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_8.jpeg
157666_224_0_9	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_9.jpeg
157666_224_0_10	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	2014/10/01	Numérique	CD.rom	157666_224_0_10.jpeg
157666_224_0_11	Terrain	Panorama de l'environnement de l'opération.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_11.jpeg
157666_224_0_12	Terrain	Vue en plan d'un chablis.	Vaiana Vincent	02/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_12.jpeg
157666_224_0_13	Terrain	Vue générale des alentours de l'opération.	Vaiana Vincent	02/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_13.jpeg
157666_224_0_14	Terrain	Vue générale des alentours de l'opération.	Vaiana Vincent	02/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_14.jpeg
157666_224_0_15	Terrain	Vue générale des alentours de l'opération.	Vaiana Vincent	02/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_0_15.jpeg
157666_224_102_1	Terrain	Vue générale de l'extension 102, vue du Nord.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_102_1.jpeg
157666_224_102_2	Terrain	Vue générale de l'extension 102, vue du Nord.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_102_2.jpeg
157666_224_102_3	Terrain	Vue générale de l'extension 102, vue du Sud.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_102_3.jpeg
157666_224_102_4	Terrain	Vue générale de l'extension 102, vue du Sud.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_102_4.jpeg
157666_224_103_1	Terrain	Vue générale de l'extension 103, vue du Nord-Ouest.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_103_1.jpeg
157666_224_103_2	Terrain	Vue générale de l'extension 103, vue du Nord-Est.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_103_2.jpeg
157666_224_1001_1	Terrain	Photo de travail : Fosse 1001 en cours de fouille.	Véronique Devred	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1001_1.jpeg
157666_224_1001_2	Terrain	Coupe de la fosse 1001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1001_2.jpeg
157666_224_1001_3	Terrain	Vue rapprochée de la coupe 1001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1001_3.jpeg
157666_224_1002_1	Mobilier	Eclat retouché.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1002_1.jpeg
157666_224_1004_1	Terrain	Coupe 2003 vue du Sud-Ouest.	Véronique Devred	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1004_1.jpeg
157666_224_1008_1	Terrain	Coupe de 1008, vue du Nord.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1008_1.jpeg
157666_224_1008_2	Terrain	Coupe de 1008, vue du Nord.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1008_2.jpeg
157666_224_1021_1	Terrain	Vue en plan de 1021 en cours de décapage.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1021_1.jpeg

Inventaire de la documentation photographique et audiovisuelle

Identifiant	Ensemble	Légende	Auteur	Date	Nature Support	Type contenant	Nom fichier
157666_224_1051_1	Terrain	Vue en plan de la fosse 1051.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1051_1.jpeg
157666_224_1051_2	Terrain	Vue générale de la fosse 1051.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_1051_2.jpeg
157666_224_2002_1	Terrain	Coupe 2002 vue de l'Est.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2002_1.jpeg
157666_224_2002_2	Terrain	Coupe 2002 vue de l'Est.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2002_2.jpeg
157666_224_2004_1	Terrain	Coupe 2004 vue du Nord-Ouest.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2004_1.jpeg
157666_224_2004_2	Terrain	Coupe 2004 vue du Nord-Ouest.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2004_2.jpeg
157666_224_2005_1	Terrain	Coupe 2005, vue du Nord-Ouest.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2005_1.jpeg
157666_224_2005_2	Terrain	Coupe 2005, vue du Nord-Ouest.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2005_2.jpeg
157666_224_2006_1	Terrain	Coupe 2006, vue du Nord-Est.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2006_1.jpeg
157666_224_2006_2	Terrain	Coupe 2006, vue du Nord-Est.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_2006_2.jpeg
157666_224_3000_1	Terrain	Vue générale du sondage profond 3000.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3000_1.jpeg
157666_224_3000_2	Terrain	Vue générale du sondage profond 3000.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3000_2.jpeg
157666_224_3000_3	Terrain	Vue générale du sondage profond 3000.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3000_3.jpeg
157666_224_3000_4	Terrain	Vue générale du sondage profond 3000.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3000_4.jpeg
157666_224_3000_5	Terrain	Vue générale du sondage profond 3000.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3000_5.jpeg
157666_224_3001_1	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_1.jpeg
157666_224_3001_2	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_2.jpeg
157666_224_3001_3	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_3.jpeg
157666_224_3001_4	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_4.jpeg
157666_224_3001_5	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_5.jpeg
157666_224_3001_6	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_6.jpeg
157666_224_3001_7	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_7.jpeg
157666_224_3001_8	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_8.jpeg
157666_224_3001_9	Terrain	Vue générale du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_9.jpeg
157666_224_3001_10	Terrain	Vue rapprochée du sédiment du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_10.jpeg
157666_224_3001_11	Terrain	Vue rapprochée du sédiment du sondage profond 3001.	Vaiana Vincent	03/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_3001_11.jpeg
157666_224_4000_1	Terrain	Log 4000 vu du Nord-Ouest.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_4000_1.jpeg
157666_224_4001_1	Terrain	Log 4001 vu du Sud-Est.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_4001_1.jpeg
157666_224_4002_1	Terrain	Log 4002 vu de l'Ouest.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_4002_1.jpeg
157666_224_4002_2	Terrain	Log 4002 vu de l'Ouest, vue rapprochée.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_4002_2.jpeg
157666_224_4003_1	Terrain	Log 4003 vu de l'Ouest.	Vaiana Vincent	01/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_4003_1.jpeg
157666_224_4004_1	Terrain	Log 4004 vu de l'Ouest.	Vaiana Vincent	02/10/2014	Numérique	CD.rom	157666_224_4004_1.jpeg

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Nord - Pas-de-Calais, Fréthun, Allée des charmes
Occupations rurales de l'âge du Bronze au Moyen Âge.

Chronologie
Âge du Bronze Récent, Haut Moyen Âge, Moyen Âge.

Sujets et thèmes
Habitat rural, fosses et fossés.

Mobilier
Lithique, céramique, faune, objet métallique.

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Fréthun, suite à un dépôt de demande de permis de construire d'un lotissement de 22 logements. Ce projet se situe sur une partie de la parcelle AC 173, sise au nord de « l'allée des Charmes » et impacte une surface au sol de 11 235 m².

Le diagnostic s'est déroulé du mercredi 1er au vendredi 3 octobre 2014. Il a consisté en l'ouverture de 12 tranchées, 2 sondages profonds, 4 extensions et 5 sondages représentant 1 665,68 m² soit 14,82 % de la surface totale. Ceux-ci ont permis l'observation de 50 structures archéologiques et sept chablis, répartis dans l'ensemble des tranchées. Leur niveau d'apparition atteint en moyenne 0,80 m de profondeur, due à une épaisse couche de colluvions qui recouvre de manière inégale l'emprise de l'opération. Le mobilier céramique et lithique a permis l'identification de quatre phases distinctes : la première couvre l'âge du Bronze finale, la seconde la fin de l'époque carolingienne (Xe-XIe siècle), la troisième et quatrième concernent le Moyen Âge classique, datées respectivement des XIIe et XIIIe siècles.

Quatre structures peuvent être rattachées à une occupation datée de l'âge du Bronze final. Deux d'entre elles se constituent de fosses de grand module. Ces dernières, de plus de 6 m de long pour une largeur minimum de 2,20 m, se concentrent sur la bordure ouest de l'opération. Les deux autres se situent au nord-est de l'emprise et se composent d'une petite fosse et d'un trou de poteau. Du mobilier lithique et céramique, synchrone de cette période et situé en position résiduelle dans des structures postérieures peut également être mentionné. Il se répartit de manière assez homogène sur l'ensemble de la parcelle. Le matériel lithique présente la caractéristique d'être particulièrement frais : il n'est ni patiné, ni roulé (*Communication orale F. Bostyn*). Il se compose d'éclats bruts, d'éclat retouché, de microdenticulé sur éclat, de grattoirs et d'éclat de percuteur. Ce premier ensemble semble refléter le spectre fonctionnel d'un habitat, ce qui pour le contexte chrono-spatial est particulièrement intéressant et au cœur des problématiques actuelles sur l'âge du Bronze.
La période carolingienne a été définie à partir d'une unique fosse, située en limite sud-ouest, et d'un tesson, découvert un peu plus loin dans la même tranchée, dans la couche de colluvion. Le remplissage de la fosse est d'origine détritique et se constitue de gros nodules de torchis rubéfié mêlé à de gros charbons épars. Même si la datation ne porte que sur trois tessons, ceux-ci sont tout à fait caractéristiques (lèvre de chaudron et de pot à cuire des Xe-XIe siècle). Il s'agit de la première occurrence de cette période pour la commune de Fréthun.
La troisième phase est datée du XIIe siècle. Elle porte sur neuf structures, concentrées principalement dans la moitié sud-est du diagnostic. Une limite parcellaire orientée nord-ouest/sud-est a pu être identifiée. Au nord-est de celle-ci, de nombreuses fosses, disposant d'un comblement détritique, ont pu servir de fosses-dépotoirs. Plus à l'ouest, deux fosses, de grands modules (supérieur à 3 m de long) peuvent être associées à des annexes de l'habitat de type fond de cabanes. Ces données doivent être rapprochées de celles de la fouille de 2012, de la parcelle adjacente, qui a livré des vestiges similaires dans le même intervalle chronologique.
La dernière phase est la mieux documentée avec 17 structures, datées du XIIIe siècle. Elle s'organise selon un parcellaire, orienté nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est. Les autres vestiges se concentrent sur la bordure Est de l'emprise. Ils se composent de fosses-dépotoirs et de structures annexes à l'habitat sous forme de « petites cabanes » excavées quadrangulaires et peu profondes. Ces résultats sont à mettre en perspective avec la fouille de 2012 et l'évaluation de 2000, des parcelles voisines, qui ont mis au jour des structures des XIIIe-XIVe siècle. Une vision aussi large sur un même territoire peut permettre d'avoir une véritable compréhension du village médiéval, dans son organisation et sa construction.

Inrap
Nord-Picardie,
518 rue Saint-Fuscien
80000 Amiens
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

www.inrap.fr